



**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
*L'Union des producteurs agricoles*

POUR UNE **STRATÉGIE**  
**AGROALIMENTAIRE**



**BERNARD MARTEL**  
Ferme des Voltigeurs  
Saint-Charles-  
de-Drummond

**STRATÉGIE QUÉBÉCOISE  
DE L'AGROALIMENTAIRE**

Pour soutenir le développement  
du secteur agroalimentaire  
Page 4

**FISCALITÉ  
FONCIÈRE**

Le crédit de taxes :  
une mesure essentielle!  
Page 8

**AU-DELÀ  
DES CHIFFRES**

L'agriculture réduit de moitié  
le déficit commercial  
Page 14

**SAM  
TURLUPINE**

La chronique qui remet  
les pendules à l'heure  
Page 15



**EN RÉGION**

**ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE**  
Le Syndicat consulte  
ses membres

**OUTAOUAIS-  
LAURENTIDES**  
Huit ans de détermination  
pour des résultats probants!

**LANAUDIÈRE**  
Calendrier  
des activités

**MONTÉRÉGIE**  
Le Gala  
des Agristars

**CENTRE-DU-QUÉBEC**  
Calendrier  
des activités

**ESTRIE**  
Calendrier  
des activités

**MAURICIE**  
Calendrier  
des activités

**CAPITALE-NATIONALE-  
CÔTE-NORD**  
La relève en action

**SAGUENAY-  
LAC-SAINT-JEAN**  
Regard vers le futur

**CHAUDIÈRE-  
APPALACHES**  
Bilan des activités

**BAS-SAINT-LAURENT**  
La Matanie en tête  
de liste

# ÉTONNAMMENT ABORDABLE



ÉCONOMISEZ

jusqu'à

**2 500\$**

SUR LES  
ÉQUIPEMENTS  
CAT\*



**OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DE L'UPA**

**1 866 462-0526 | hewitt.ca**

PROGRAMME  
**AVANTAGES**

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

**Hewitt** **CAT**

**Service par Excellence**

\* Certaines conditions s'appliquent. Rabais allant jusqu'à 2 500\$ applicable sur les modèles éligibles seulement.

# EN TÊTE À TÊTE

## DEUX GRANDS ENJEUX DANS LA MIRE EN 2016

**MARCEL GROLEAU**

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION



L'alliance entre l'Union et le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) aura été l'un des faits marquants du dernier Congrès général de l'Union des producteurs agricoles. L'agriculture et la transformation alimentaire ont en effet uni leurs voix pour demander au gouvernement une stratégie agroalimentaire qui s'inscrirait dans la politique économique du Québec, au même titre que le Plan Nord et la Stratégie maritime. Pourquoi une telle stratégie? Pour que le secteur agroalimentaire, qui représente 5 % de l'économie du Québec, puisse continuer de se développer encore davantage et participer à la croissance économique québécoise. Pour que nos entreprises puissent bénéficier de l'élan nécessaire afin de prendre leur place sur les marchés et profiter des opportunités d'affaires qui s'offrent à elles. Pour que des exploitations comme la Ferme des Voltigeurs continuent de se développer, d'investir et de faire la différence dans le dynamisme de nos communautés. Afin de mieux comprendre la portée et l'impact que pourrait avoir une

telle stratégie dans nos milieux agricoles, je vous invite à parcourir le dossier spécial que nous vous avons préparé sur le sujet.

Un autre dossier que nous portons à votre attention ce mois-ci est celui de la fiscalité foncière agricole, un réel enjeu pour le secteur. Alors que nous avons tous reçu notre compte de taxes municipales dernièrement, l'occasion s'avère propice pour faire le tour du sujet. Au cours des ans, nous avons pu constater que notre régime fiscal s'effritait, devenait de moins en moins équitable, notamment en raison de la hausse du prix des terres. La situation est plus que préoccupante et nous savons que le gouvernement travaille à élaborer différents scénarios pour modifier notre régime fiscal. Pour alimenter la réflexion, nous avons préparé un dossier qui résume les principaux enjeux liés à cette question et qui présente des solutions concrètes basées notamment sur ce qui se fait ailleurs dans le monde. À lire absolument...

En agriculture, comme l'hiver est souvent une période tout indiquée pour planifier la gestion de nos entreprises, nous profitons également de ce numéro pour vous rappeler l'existence de plusieurs services collectifs développés au fil des ans. L'Union offre des services pour répondre à vos besoins particuliers tels que comptabilité et fiscalité, formation agricole, gestion de vos ressources humaines. À découvrir dans la section *À votre service!*

Votre nouveau magazine *L'U* ne serait pas complet sans une revue des activités syndicales qui se déroulent dans votre région et partout au Québec. Alors que février marque le début de la saison des assemblées générales annuelles des syndicats locaux, voilà une invitation à ne pas manquer pour exprimer votre point de vue et participer activement à la vie démocratique de votre organisation.

Bonne lecture! ✕

### SOMMAIRE

• EN TÊTE À TÊTE	3	• LES RÉGIONS EN ACTION	16
• LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION	4	• COUP DE CHAPEAU	20
• AU-DELÀ DES CHIFFRES	14	• À VOTRE SERVICE	22
• LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE	15	• ÇA SE PASSE CHEZ VOUS	27

*L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles. Reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau, elle propose une revue des diverses actions menées par l'Union sur la scène locale, régionale et provinciale. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Publiée 10 fois l'an, elle est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices agricoles du Québec. Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

**Pour nous joindre:** 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 / Courriel : [lu@upa.qc.ca](mailto:lu@upa.qc.ca)



**Éditeur:**  
L'Union des producteurs agricoles  
Direction des communications  
et de la vie syndicale

**Impression:**  
Imprimerie Transmag

ISSN 2369-758X (imprimé)  
ISSN 2369-7598 (en ligne)



# LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION

## POUR UNE STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'AGROALIMENTAIRE

La démonstration de l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie du Québec n'est plus à faire. Avec ses agriculteurs-entrepreneurs qualifiés, ses entreprises en transformation alimentaire diversifiées et innovantes, son réseau d'universités prêt à soutenir la recherche et le haut savoir, et son secteur financier disposé à appuyer les projets de croissance, le Québec a tous les ingrédients en main pour développer davantage son secteur agroalimentaire et profiter des opportunités exceptionnelles découlant de la demande alimentaire en forte croissance à l'échelle de la planète.

Pourtant, à l'heure actuelle, les investissements sont en baisse et un déficit de compétitivité par rapport à nos concurrents s'installe. Pour stimuler l'investissement privé et donner une véritable impulsion à nos entreprises, la filière agroalimentaire a besoin d'un signal clair du gouvernement et doit, à l'instar de ce que l'on observe en Ontario, avoir une place de choix dans son plan économique. Voilà pourquoi, de concert avec les transformateurs en alimentation, nous réclamons la mise en œuvre d'une stratégie agroalimentaire qui prendrait place parmi les grandes orientations économiques du Québec, aux côtés du Plan Nord et de la Stratégie maritime.

Lors du dernier Congrès de l'Union, le ministre Pierre Paradis a démontré très peu d'ouverture envers les propositions de l'industrie, annonçant plutôt une nouvelle consultation sous la forme d'un sommet sur l'alimentation. Or, pour l'Union, il est temps de passer à l'action. Cela va faire bientôt une décennie que l'agroalimentaire se fait trimballer d'une consultation à l'autre. Pendant ce temps, nos concurrents agissent et prennent une avance qu'il sera difficile de rattraper. Alors que le potentiel de développement dans le secteur agroalimentaire est exceptionnellement intéressant, le Québec peut et doit en faire plus. Le gouvernement a la responsabilité de fournir un environnement qui inspire la confiance des investisseurs. ✕

### LA FERME DES VOLTIGEURS : UNE ENTREPRISE QUI CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE SA RÉGION

**AUDREY DESROCHERS**  
COLLABORATION SPÉCIALE

La Ferme des Voltigeurs est en pleine croissance. Sa recette? Des produits de niche et une mise en marché diversifiée. Elle a toujours su se démarquer des gros joueurs, explique son président-directeur général, Dominique Martel.

L'entreprise de Saint-Charles-de-Drummond se spécialise dans l'élevage, l'abattage, la transformation et la mise en marché de poulets nourris de grain végétal, et de poulets biologiques. Sa production annuelle frôle les 2,6 M de kilos et l'entreprise offre une grande variété de produits transformés sur place.

Ce marché de niche permet à la Ferme des Voltigeurs de répondre aux besoins d'une clientèle de « connaisseurs » qui remarquent la qualité du poulet et « deviennent rapidement fidèles », soutient M. Martel.

#### À la rencontre du client

Si la famille Martel peut compter sur son marché de niche, le PDG indique qu'il ne faut pas non plus lésiner sur la stratégie de mise en marché. Depuis 1958, une partie de la production est vendue à la ferme. Aujourd'hui, les Martel vendent aussi leurs volailles dans certains marchés publics, boucheries spécialisées et dans plusieurs supermarchés comme IGA, Metro et autres.

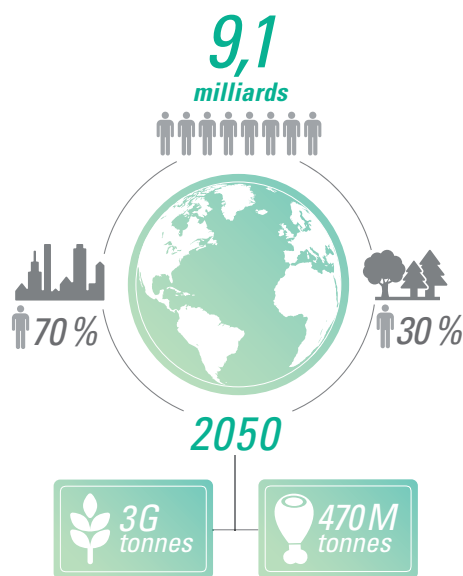
Si Dominique Martel considère la Ferme des Voltigeurs comme un petit joueur dans le secteur de l'agroalimentaire, il est fier de contribuer à son développement. « La morale de l'histoire, c'est que pour rester en vie quand on est un petit joueur, il faut avoir un marché de niche et diversifier sa mise en marché pour rejoindre les consommateurs. » ✕



EN COUVERTURE :  
La Ferme des Voltigeurs

### NOURRIR LE MONDE EN 2050

- Pour nourrir 9,1 milliards de personnes en 2050, la production planétaire d'aliments devra progresser de 70 %;
- Cela représente une augmentation de 50 % de la production annuelle de céréales et de presque 100 % pour la viande.



### LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE FAIT ALLIANCE!

En décembre dernier, à la veille du Congrès de l'Union, le Conseil de la transformation alimentaire du Québec et l'Union, avec l'appui de La Coop fédérée, de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et du Mouvement Desjardins, rendaient public un plaidoyer en faveur d'une stratégie québécoise de l'agroalimentaire. Le CTAQ et l'UPA ont aussi produit un manifeste présentant des propositions concrètes pour mettre en place cette stratégie. Ce document a été déposé au bureau du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, ainsi qu'à celui du ministre de l'Agriculture, Pierre Paradis. ✕

### LE MINISTRE PROPOSE UN SOMMET

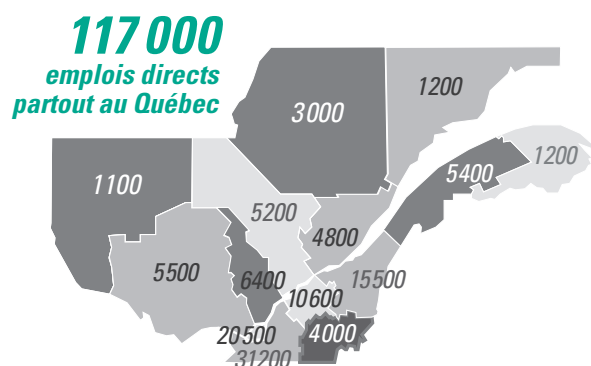
En réponse à notre requête, le ministre Paradis propose plutôt un sommet sur l'alimentation, soi-disant pour inclure le consommateur dans les débats. Pourtant, les 1 500 entreprises de transformation alimentaire du Québec sont constamment à l'affût des exigences et des tendances. Le ministre croit-il qu'un sommet va lui en apprendre plus que ce que savent déjà les transformateurs, dont la survie dépend jour après jour du choix des consommateurs à l'épicerie? ✕



Sylvie Cloutier, présidente-directrice générale du Conseil de la transformation alimentaire du Québec, et Marcel Groleau, président général de l'UPA, remettent une copie du plaidoyer pour une stratégie agroalimentaire au ministre Paradis, lors du dernier Congrès de l'Union.

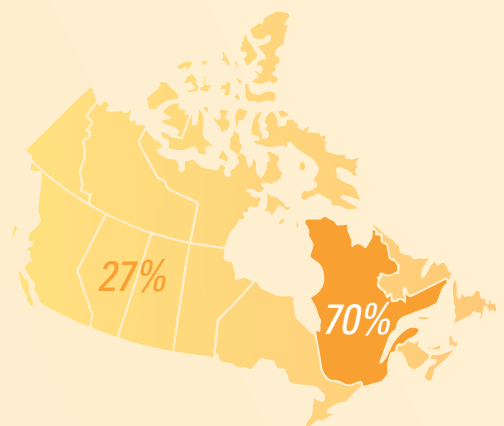
### L'AGROALIMENTAIRE, C'EST 5% DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC!

- En 2014, l'agriculture et la transformation alimentaire ont généré des ventes s'élevant respectivement à 8 G\$ et à 24 G\$;
- Ces deux secteurs maintiennent plus de 117 000 emplois directs répartis dans toutes les régions du Québec (55 400 emplois en agriculture, premier employeur du secteur primaire, et 62 000 emplois en transformation alimentaire, premier employeur du secteur manufacturier);
- Ils sont aussi à la source de 1 emploi sur 20, à l'échelle de la province, soit plus de 200 000 emplois directs, indirects et induits.



#### Le saviez-vous?

Près de 70 % de la production agricole du Québec est transformée par des entreprises d'ici, un effet de levier exceptionnel en termes de retombées. Dans les autres provinces, ce pourcentage n'est que de 27 %.



« Il est temps pour l'Union de demander l'implication du premier ministre Philippe Couillard, car tous les ministères à caractère économique sont concernés par les perspectives du premier secteur primaire et du premier secteur manufacturier du Québec. »

— François Bourassa, président, Fédération de l'UPA-Estrie

# UNE STRATÉGIE, TROIS AXES D'INTERVENTION

**Pour soutenir le développement du secteur agroalimentaire, la stratégie agroalimentaire déposée au gouvernement identifie trois axes d'intervention.**

## 1. STIMULER L'INVESTISSEMENT PARCE QUE...

- ▶ les investissements requis pour adapter les entreprises aux défis de l'avenir sont insuffisants et inférieurs à ceux de nos principaux concurrents;
- ▶ entre 2010 et 2014, les investissements annuels des entreprises agricoles québécoises ont diminué de 17,5 % (121 M\$), alors que dans les autres provinces, on observait une hausse de 19 %;
- ▶ les programmes de sécurité en agriculture ne permettent plus de soutenir efficacement les entreprises. Depuis 2010, le Québec a perdu 30 % des fermes dans les secteurs bovin, porcin et ovin;
- ▶ les barrières à l'établissement de la relève agricole sont nombreuses, notamment l'accès aux terres, dont la valeur ne cesse d'augmenter;
- ▶ la relève pose également un défi important pour les entreprises du secteur de la transformation, mettant en péril le maintien des sièges sociaux au Québec.

### NOS ATTENTES

- ▶ Un programme d'appui à la modernisation et au développement des entreprises agricoles et de transformation alimentaire;
- ▶ Des bonifications aux programmes Agri-Québec, Agri-Québec Plus et d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA);
- ▶ L'adaptation des mesures d'aide à la relève aux nouvelles réalités de l'établissement en agriculture.

## 2. INVESTIR EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PARCE QUE...

- ▶ les investissements en recherche et développement dans les secteurs de la production et de la transformation, soit 1,5 % du PIB généré par le secteur, comparativement à 2,27 % pour l'ensemble des secteurs au Québec, sont insuffisants;

- ▶ pour demeurer compétitif, le secteur agroalimentaire devrait investir 255 M\$/an, alors qu'actuellement 170 M\$/an y sont consacrés;
- ▶ il y a une grande dispersion des ressources allouées à la recherche et peu de coordination des efforts consentis.

### NOS ATTENTES

- ▶ Une hausse de la contribution du gouvernement du Québec de 85 M\$ par an dans le financement de la recherche en agriculture et en transformation alimentaire;
- ▶ La création par le ministère de l'Agriculture de lieux de concertation, tels des forums permanents réunissant chercheurs, conseillers et producteurs agricoles, afin d'accroître la cohésion entre les projets de recherche appliquée et les besoins d'adaptation aux exigences des marchés pour les entreprises agricoles.

## 3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE PARCE QUE...

- ▶ l'agriculture et la transformation alimentaire sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre;
- ▶ la réforme de l'assurance-emploi, en 2013, a réduit le bassin de main-d'œuvre saisonnière, alors que la réforme du programme des travailleurs étrangers temporaires (TET) de 2015 a accru la difficulté d'embauche;
- ▶ le niveau de spécialisation requis chez les employés demeure un défi constant pour le secteur.

### NOS ATTENTES

- ▶ Que les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation et de l'Économie allouent des budgets à la valorisation des métiers de la filière agroalimentaire;
- ▶ Que le processus d'embauche de TET soit simplifié;
- ▶ Que les ministères collaborent avec l'industrie pour mieux harmoniser la formation offerte avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises. ✕



*« Depuis plus de 10 ans, nous avons vu déferler de Québec différentes orientations pour doter le secteur agricole et alimentaire d'un soutien au développement digne de ce nom. Pouvons-nous enfin espérer voir nos politiciens passer de la parole aux gestes? Aurons-nous le soutien nécessaire pour développer et consolider nos entreprises agricoles, de même que celles qui œuvrent dans la transformation et la distribution? »*

— Gilbert Marquis, président,  
Fédération de l'UPA  
du Bas-Saint-Laurent



*« Quand on investit en agriculture et en agroalimentaire, ce sont des investissements qui ont des répercussions positives immédiates dans nos communautés. Cela devient structurant pour le développement de nos milieux et pour les générations futures. »*

— Jacynthe Gagnon,  
présidente, Fédération de l'UPA  
de la Capitale-Nationale—Côte-Nord

## LES TABLES AGROALIMENTAIRES, PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**AUDREY DESROCHERS**  
COLLABORATION SPÉCIALE

En épaulant les entreprises locales, les tables de concertation régionales servent de véritables locomotives au secteur agroalimentaire. Elles pourraient être reconnues comme agents facilitateurs dans la stratégie québécoise de développement de ce secteur.

Les identifiants régionaux comme *Goûtez Lanaudière* ou *Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est* sont de bons exemples de l'effet de levier des tables régionales, affirme le directeur général du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), Benoit Rivest.

La Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean est d'ailleurs montée dans le train en marche en janvier dernier en lançant son identifiant régional *Zone Boréale*.

« L'agroalimentaire a un très grand potentiel de développement économique », estime pour sa part le directeur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE), Ghislain Lefebvre. Les tables de concertation, dit-il, avancent main dans la main avec les entreprises locales sur le chemin de ce développement. Selon M. Lefebvre, les tables proposent des solutions concrètes adaptées à leur réalité régionale.

Par exemple, en Estrie, le CIBLE mise sur la stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel. « Actuellement, on offre des formations pour que nos entreprises apprennent comment percer ce marché-là », indique M. Lefebvre.

Activités de réseautage, formations, planification stratégique, consultations personnalisées... Tous ces outils permettent d'accompagner et de soutenir le développement des entreprises agroalimentaires. ✕



« Les producteurs et productrices ont le pouvoir de développer l'économie de toutes les régions du Québec par une agriculture dynamique, constituée d'entreprises qui investissent et se modernisent pour répondre à des marchés de plus en plus spécifiques et exigeants. Ils ont toutefois besoin d'un environnement d'affaires favorable ainsi que de programmes efficaces et compétitifs pour continuer de contribuer à l'économie du Québec, à l'occupation du territoire agricole et à la vitalité des campagnes d'ici. »

— Sylvain Vachon, président,  
Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

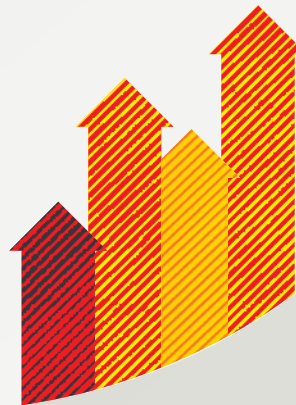


« La Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches compte, en 20 ans d'existence, de grandes réalisations à son actif. Il ne faudra pas hésiter à innover, tant dans le fonctionnement que dans le financement de cet organisme, pour continuer à développer l'agriculture de proximité. »

— Paul Doyon, président, Fédération de l'UPA  
de la Chaudière-Appalaches

# LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION

## LA FISCALITÉ FONCIÈRE AGRICOLE



### LE CRÉDIT DE TAXES : UNE MESURE ESSENTIELLE!

Avec chaque début d'année arrivent les comptes de taxes municipales et scolaires, lesquels remettent sous les projecteurs de l'actualité le dossier de la fiscalité foncière agricole et, plus particulièrement, le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Encore cette année, l'augmentation importante de la valeur des terres agricoles dans plusieurs régions du Québec aura pour effet de gonfler indûment la facture de plusieurs producteurs et, pire encore, d'exclure du programme certaines entreprises ne pouvant satisfaire au critère du 5 % de revenu brut par 100 \$ d'évaluation.

Pourtant, le crédit de taxes foncières est nécessaire à la conduite d'une entreprise agricole. Il s'agit d'un outil structurant qui permet aux producteurs de stabiliser une part de leur impôt foncier et de mieux contrôler leur coût d'exploitation. Plus encore, ce programme s'avère particulièrement stratégique pour les jeunes de la relève, pendant les années critiques de démarrage. Le PCTFA occupe donc une place importante dans l'ensemble des mesures de soutien au développement de l'agriculture québécoise et est essentiel à la compétitivité du secteur. D'ailleurs, le Québec n'est pas le seul à offrir un tel appui. Les producteurs de partout à travers le monde ont accès à des taux de taxation distincts et à d'autres accommodements en matière de fiscalité foncière municipale.

Bien que le programme ait dans l'ensemble assez bien rempli son rôle depuis sa réforme en 2007, force est de constater qu'il est durement mis sous pression en raison de la hausse du prix des terres des dernières années. Rappelons qu'entre 2010 et 2014, au Québec, la valeur des terres a littéralement explosé avec une augmentation moyenne de 92 %. Cette situation a eu de nombreuses conséquences, dont celle de faire monter en flèche le coût du programme (qui est

financé à même les budgets du ministère de l'Agriculture) et de transférer une part disproportionnée du fardeau fiscal au secteur agricole dans plusieurs municipalités rurales, compromettant du même souffle la vitalité de ce secteur.

L'Union dénonce cette réalité et attire depuis plusieurs années déjà l'attention sur les facteurs qui font augmenter les coûts du programme. Une réforme du mode de taxation foncière en agriculture s'impose afin de mettre en place un régime fiscal plus équitable et compétitif. Il est plus que temps d'agir! ✕



### UN PROGRAMME IMPORTANT POUR LES PRODUCTEURS

Selon un sondage réalisé par Éco-ressources en 2014, les producteurs agricoles du Québec sont d'avis que le programme de crédit de taxes foncières constitue l'une des mesures de soutien les plus utiles au succès de leur entreprise. ✕

Source : Sondage d'Éco-ressources, nov. 2014, Confiance dans l'industrie agroalimentaire au Québec.

« Un changement radical dans la façon de taxer les entreprises agricoles s'impose. La loi actuelle permet aux municipalités d'avoir un taux distinct de taxation qui serait plus équitable pour les fermes. Malgré cela, on compte sur les doigts d'une main les municipalités qui se sont prévaluées de cette opportunité. On retrouve, pourtant, d'autres règles de taxation en Ontario et dans certains États américains qui avantagent les entreprises agricoles et les rendent plus compétitives. Pourquoi pas ici?

L'accaparement des terres est un autre facteur qui fait augmenter le prix des terres. Cette hausse a eu un effet important sur les comptes de taxes de l'ensemble des producteurs, principalement dans notre région avec les transactions des investisseurs.

Encore une fois, monsieur le ministre, des changements s'imposent. Qu'attendez-vous pour améliorer la situation? »

— Yvon Simard, président,  
Fédération de l'UPA  
du Saguenay-Lac-Saint-Jean



# LES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET LEURS IMPACTS

## UNE ÉVALUATION BIAISÉE

Au Québec, la valeur des terres est établie sur la base des transactions des trois dernières années. Les ventes intergénérationnelles, qui comptent pour la majorité des superficies transférées, ne sont pas prises en compte. Or, elles sont beaucoup plus près de la valeur réelle et agronomique des terres. Ce mode d'évaluation entraîne une surévaluation de la valeur foncière des terres.

## LE MANQUE D'ÉQUITÉ

L'étendue des superficies nécessaires à l'agriculture n'a aucune commune mesure avec celle des autres secteurs d'activité. On ne peut, en toute équité, établir le fardeau fiscal des fermes sur les mêmes critères que ceux utilisés pour les zones résidentielles et commerciales.

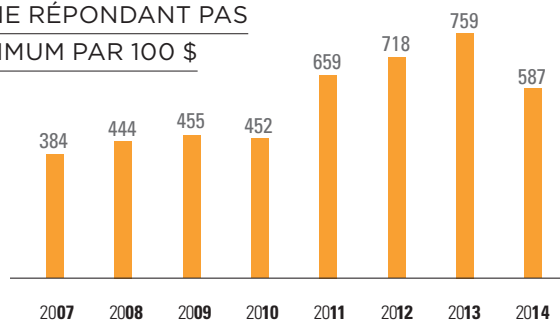
## UN DÉPLACEMENT DU FARDEAU FISCAL

En assujettissant la taxation foncière agricole aux dépenses liées à plusieurs infrastructures et services municipaux non requis sur les terres, on crée un déplacement du fardeau fiscal vers le secteur agricole et on détourne d'un programme les fonds pourtant destinés à l'agriculture.

## DES ENTREPRISES EXCLUES

Pour bénéficier du crédit de taxes foncières agricole, les entreprises doivent générer un revenu brut d'au moins 5 \$\* par 100 \$ de valeur foncière admissible. Compte tenu de l'augmentation de la valeur des terres, certaines fermes, surtout celles situées en secteur périurbain, ont peine à répondre à ce critère, ce qui les exclut du programme. En 2014, c'était le cas de près de 600 entreprises.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS NE RÉPONDANT PAS AU CRITÈRE DU REVENU MINIMUM PAR 100 \$ D'ÉVALUATION FONCIÈRE



Source : MAPAQ

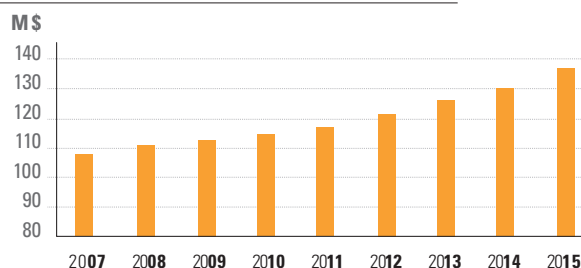
## UN TAUX DISTINCT PEU UTILISÉ

Le régime fiscal municipal actuel permet aux municipalités, dans certaines circonstances, d'utiliser un taux de taxation distinct pour le foncier agricole. L'adoption d'un tel taux a pour but de rééquilibrer le fardeau fiscal entre le secteur agricole et les autres usages. Dans les faits, son application est volontaire. En 2014, à peine 13 municipalités sur un potentiel de 357 ont opté pour un taux distinct. Celles-ci étaient majoritairement situées en périphérie des grands centres.

## UN PROGRAMME QUI COÛTE CHER

La hausse du prix des terres influence aussi directement les dépenses du PCTAF du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le coût du programme ne cesse de grimper, et ce, chaque année depuis la mise en place de ce dernier. En 2014, il a même accaparé jusqu'à 30 % du budget du ministère\*\*. Comme les fonds du programme ne peuvent augmenter au-delà de 5 % par année, il y a tout lieu de croire que, dans un proche avenir, ceux-ci seront insuffisants pour couvrir l'augmentation des dépenses. ✘

ÉVOLUTION DES COÛTS DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (PCTFA)



Source : MAPAQ

\*À la suite de représentations de l'Union, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le critère du minimum de 8 \$ de revenu brut par 100 \$ d'évaluation foncière est passé à 5 \$. Cette modification a quelque peu atténué la situation, sans toutefois entièrement régler le problème.

\*\* Cette part est calculée sans le budget dévolu à la FADQ, à la CPTAQ et à la RMAAQ. Source : MAPAQ

LANAUDIÈRE



## L'EXEMPLE DE L'ASSOMPTION

Après avoir établi son taux de base à 0,8550 \$ du 100 \$ d'évaluation, la Ville de L'Assomption a réduit celui-ci à 0,6320 \$ pour le secteur agricole, une première dans son cas. Auparavant, le taux de la catégorie agricole était identique au taux de base.

Claude Rivest, conseiller municipal et administrateur de son syndicat local, signale qu'au moment des discussions, il était important d'ajuster la taxation municipale liée au secteur agricole. « La question d'équité était primordiale, d'autant plus qu'il y a quelques années, la Ville de L'Assomption avait adopté un taux distinct pour le secteur commercial. C'était maintenant tout aussi nécessaire pour le secteur agricole », mentionne M. Rivest. Il est souhaité que cette initiative aura un effet d'entraînement sur les municipalités avoisinantes. Dans le cas contraire, le syndicat local devra faire les représentations nécessaires afin que toutes les municipalités de la MRC suivent l'exemple de L'Assomption. ✘



« Il est inconcevable d'utiliser au-delà de 130 M\$ du budget du MAPAQ pour rembourser une partie des taxes du rural, sans obliger les municipalités à réinvestir dans leurs infrastructures alors que le réseau routier des campagnes se détériore continuellement. Il est urgent de revoir le mode de taxation foncière. C'est vraiment trop facile de financer des services aux citoyens à partir du foncier agricole. »

— Paul Doyon, président, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

*En 2005,  
les agriculteurs exaspérés  
sont même allés jusqu'à suspendre  
les privilèges d'accès aux terres  
agricoles aux amateurs de VTT  
et aux motoneigistes.*



### DES ANNÉES DE REVENDICATION

Il faut d'abord dire que, depuis fort longtemps, les fermes du Québec ont accès à un régime fiscal particulier dont le but est d'assurer l'équité par rapport aux autres usagers du territoire agricole. Au fil des ans, de nombreuses formules ont été mises en place, se traduisant par différentes mesures (application d'un plafond par hectare sur l'évaluation dans les municipalités rurales, remboursement de taxes aux producteurs, etc.). Les revendications des producteurs ne datent donc pas d'hier et les négociations n'ont pas toujours été de tout repos! D'ailleurs, pour protester contre la fiscalité municipale abusive dont ils étaient victimes et dénoncer l'inaction du gouvernement du Québec dans ce dossier, les agriculteurs exaspérés sont même allés jusqu'à suspendre, à l'automne 2005, les privilèges d'accès aux terres agricoles aux amateurs de VTT et aux motoneigistes. En décembre de la même année, le gouvernement du Québec, les municipalités et le monde agricole sont arrivés à une entente, ce qui a mis fin au blocus des sentiers de motoneige. ✕

## LE PROGRAMME EN BREF

- ▶ Le régime de fiscalité municipale agricole du Québec qui s'applique depuis 2007 est composé de deux grands volets : le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (lequel remplaçait le programme de remboursement de taxes aux agriculteurs), ainsi que la possibilité pour les municipalités, sur une base volontaire, d'utiliser un taux de taxation des immeubles agricoles distinct du taux résidentiel;
- ▶ Le MAPAQ n'envoie donc plus de chèques aux producteurs, mais rembourse plutôt la municipalité, qui applique directement le crédit de taxes au compte des producteurs enregistrés;
- ▶ La croissance des coûts du programme est plafonnée à 5 % depuis 2009.

### LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

**Pour pouvoir bénéficier du programme, les producteurs agricoles doivent répondre aux critères suivants :**

- ▶ Être propriétaire de terres ou de bâtiments agricoles en zone agricole;
- ▶ Générer un revenu brut annuel d'au moins 5 000 \$;
- ▶ Générer un revenu brut d'au moins 5 \$ par 100 \$ de valeur foncière admissible;
- ▶ Être dûment enregistré au MAPAQ;
- ▶ Avoir acquitté la cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles;
- ▶ Respecter les mesures d'écoconditionnalité en déposant, lorsqu'il est pertinent de le faire, un bilan annuel équilibré de phosphore au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

### LES COÛTS REMBOURSÉS

« Le programme permet aux municipalités d'octroyer un crédit de taxes. Le montant du crédit est établi de la façon suivante :

- ▶ 100 % des premiers 300 \$ de taxes municipales, de taxes scolaires et de tarifications admissibles;
- ▶ 70 % de la somme des taxes municipales, des taxes scolaires et des tarifications admissibles excédant les premiers 300 \$;
- ▶ 15 % additionnel des taxes municipales qui sont admissibles et applicables sur la proportion de la valeur des terres agricoles excédant 1 793,40 \$/ha en 2015 (indexation annuelle). »

Source : MAPAQ

## LES DEMANDES DE L'UNION

**Revoir le mode d'évaluation foncière des terres agricoles et le remplacer :**

- ▶ par une évaluation selon la valeur d'usage ou agronomique afin de limiter à la source l'inflation du prix des terres,
- ▶ OU par un plafond de valeur foncière à l'hectare permettant d'atténuer la surévaluation des immeubles agricoles par rapport aux immeubles résidentiels;

**Abolir le PCTFA et le remplacer par :**

- ▶ l'imposition d'un taux de taxation préférentiel pour les propriétés agricoles, correspondant à 25 % du taux résidentiel ou moins,
- ▶ une compensation financière aux municipalités et aux commissions scolaires indexée sur la base de l'IPC ou en fonction de la hausse annuelle moyenne des dépenses des municipalités;

**S'assurer que la réforme du régime de fiscalité foncière agricole n'entraîne pas une hausse du fardeau fiscal des entreprises agricoles. ✕**



« Avec la flambée du prix des terres, la taxation foncière pour le secteur agricole devra être revue dans son ensemble. En attendant une telle réforme, le gouvernement devrait forcer les municipalités à utiliser le taux distinct, lorsque applicable. Il s'agit là d'un élément qui pourrait très bien s'inscrire dans une stratégie gouvernementale de développement agroalimentaire. »

— Richard Maheu, président, Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides



MONTÉRÉGIE

## POUR PLUS D'ÉQUITÉ

Depuis août 2015, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a appuyé huit syndicats locaux dans leurs représentations auprès des municipalités en ce qui concerne la fiscalité municipale. La stratégie déployée a notamment reposé sur la mise en place de comités, l'envoi de lettres, l'organisation de rencontres, la rédaction d'articles dans les médias et la réalisation d'entrevues. De plus, une argumentation solide et des données factuelles ont permis d'expliquer aux élus et aux employés municipaux les impacts du transfert du fardeau fiscal aux agriculteurs et de les sensibiliser à l'importance d'appliquer un taux distinct de taxation pour le secteur agricole.

Les producteurs souhaitent continuer à contribuer aux revenus municipaux. Toutefois, ils ne veulent pas que tout repose sur leurs épaules et que cette proportion grandisse d'année en année à cause de l'augmentation de la valeur des terres. Jusqu'à maintenant, seulement sept municipalités dans la MRC du Haut-Saint-Laurent ont choisi d'appliquer un taux de taxation spécifique au secteur agricole. La Fédération et les syndicats de la Montérégie continueront de faire des représentations auprès des municipalités, mais aussi auprès du gouvernement. Une réflexion s'amorce pour la suite des choses et une stratégie percutante est en élaboration. ✕

## HAUT-SAINT-LAURENT: UN EXEMPLE À SUIVRE

Le Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent a entrepris en 2015 une vaste campagne de sensibilisation auprès de la MRC et des municipalités. Ainsi, les représentants du Syndicat ont assisté à la séance du conseil des maires de la MRC en mars dernier pour demander une rencontre d'information avec les municipalités, qui s'est finalement tenue en septembre. Plusieurs lettres et réunions ont suivi cette rencontre afin de fournir des informations supplémentaires, notamment pour justifier l'application d'un taux de taxation distinct. Tout au long du processus, le Syndicat a informé ses producteurs et leur a demandé d'intervenir auprès de leur municipalité. Cette campagne s'est soldée par un succès retentissant, puisque 7 des 10 municipalités concernées ont opté pour l'application d'un taux d'imposition distinct. ✕



« La fiscalité municipale est au cœur des préoccupations des agriculteurs montérégiens, comme le démontrent toutes les démarches des syndicats locaux et les demandes d'intervention que la Fédération a reçues dans les derniers mois de la part des producteurs.

Rappelons que ce dossier touche une corde sensible : l'équité dans la contribution des producteurs dans l'ensemble des revenus municipaux. Certaines municipalités dans le Haut-Saint-Laurent ont su reconnaître la spécificité de l'agriculture et ont été sensibles aux attentes des producteurs en appliquant un taux de taxation spécifique au secteur agricole. Qu'attendent les autres municipalités pour emboîter le pas et être proactives? C'est une question d'équité! »

— Christian St-Jacques,  
président, Fédération de l'UPA  
de la Montérégie

# VERS UNE RÉFORME DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE

AUDREY DESROCHERS

COLLABORATION SPÉCIALE

**Une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) commandée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) donne raison au syndicat, qui réclame depuis plusieurs années une réforme de la fiscalité municipale. Basée sur ce qui se fait de meilleur à travers le monde, cette recherche réaffirme la nécessité d'une telle réforme.**

**Les deux chercheurs, Renaud Gignac et François L'Italien, y proposent six pistes de réflexion qui ouvrent la voie à des solutions viables et efficaces.**

La pierre angulaire de cette recherche, selon M. L'Italien, c'est le mode d'évaluation des terres agricoles. Dans sa forme actuelle, l'évaluation d'une terre se base sur le même principe que l'évaluation d'une propriété résidentielle, soit celui de l'offre et de la demande.

« On se retrouve actuellement avec des terres dont la valeur, et donc les taxes foncières, ont augmenté de façon phénoménale, explique le chercheur, qui donne l'exemple d'un terrain agricole situé près du Quartier DIX30 à Brossard. La valeur de ce terrain n'est pas déterminée selon les revenus que peut en tirer le producteur, mais selon l'évaluation du territoire autour. Ça n'a aucun bon sens. »

Le chercheur propose donc de modifier cette façon de faire pour la remplacer par un mode d'évaluation foncière selon la valeur agronomique de la terre. Cette nouvelle méthode, qui tiendrait compte des caractéristiques du sol, pourrait être chapeauté par la Commission de protection du territoire agricole, avance le chercheur.

« Il faudrait également mettre en place un tribunal administratif qui pourrait fixer un plafond de valeur foncière, propose-t-il. Les producteurs pourraient se tourner vers ce tribunal s'ils remarquent une trop grande différence entre l'évaluation foncière et leur capacité à tirer profit de leur terre. »

À l'heure où l'accès à l'actif foncier est une véritable barrière pour la relève, le mécanisme de plafonnement permettrait non seulement d'éviter la surenchère des terres agricoles, mais également de favoriser l'établissement des producteurs de demain, affirme M. L'Italien.

## UN TAUX DISTINCT POUR LES IMMEUBLES AGRICOLES

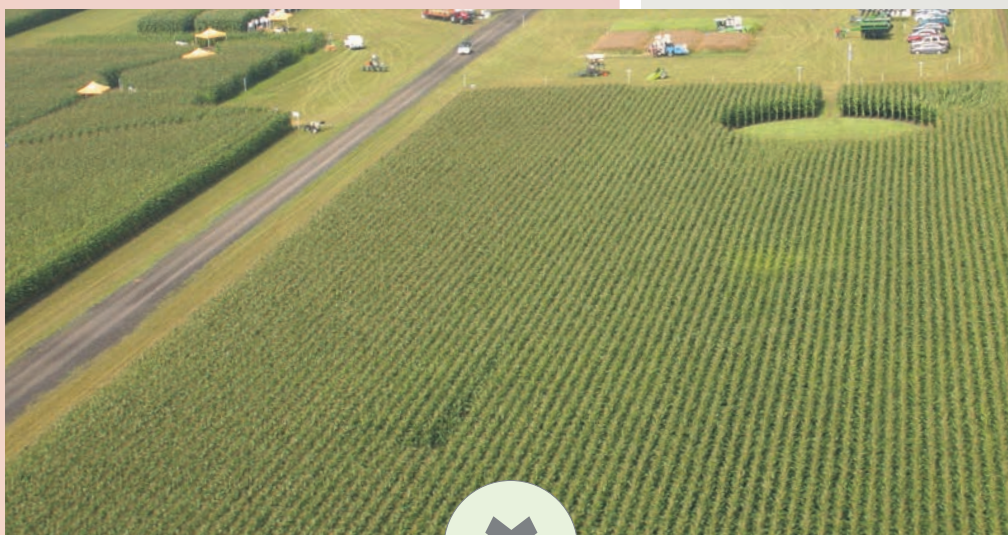
Une autre avenue envisagée par l'étude est l'imposition d'un taux de taxation distinct pour les immeubles agricoles situé à 25 % ou moins du taux résidentiel. « Admettons que le taux résidentiel est de 100 \$, il serait de 25 \$ et moins pour une exploitation agricole », illustre François L'Italien.

Déjà en vigueur en Ontario, cette mesure semble tout à fait raisonnable, aux dires du chercheur. « Ça amènerait beaucoup moins de tracasseries administratives et ça diminuerait la charge fiscale sur le Programme de crédit de taxes foncières agricoles. »

Ce « rabais » sur les taxes foncières agricoles entraînerait cependant une baisse de revenus pour les municipalités. C'est pourquoi les chercheurs de l'IRÉC proposent de leur verser une compensation financière.



« UNE AUTRE AVENUE ENVISAGÉE EST L'IMPOSITION D'UN TAUX DE TAXATION DISTINCT POUR LES IMMEUBLES AGRICOLES SITUÉ À 25% OU MOINS DU TAUX RÉSIDENTIEL. »



## PROTÉGER LA VOCATION AGRICOLE DES TERRES

Dans leur rapport de recherche, les deux chercheurs ont aussi réitéré l'importance d'un plus grand contrôle sur la vocation agricole du territoire. Inspirés par ce qui se fait notamment aux États-Unis, ils recommandent la mise en place d'une pénalité financière imposée à ceux qui voudraient dézo-ner une terre agricole.

« Étant donné que le propriétaire aurait bénéficié d'un taux de taxation foncière préférentiel par le passé, il faut que ces avantages fiscaux retournent dans la collectivité s'il ne conserve plus la vocation agricole du terrain », indique M. L'Italien.

Son collègue et lui suggèrent aussi de renforcer la Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles, ainsi que la réglementation quant à l'acquisition des terres par des étrangers. « Si les citoyens québécois se serrent les coudes pour faire bénéficier les producteurs d'avantages fonciers, il faut que ce soit pour des producteurs québécois », soutient-il.

Ces propositions de l'IRÉC s'inscrivent dans une tendance mondiale, conclut François L'Italien. Il a effectivement remarqué, ici comme ailleurs, une réelle volonté de changer la méthode d'évaluation foncière afin de conserver la vocation des terres agricoles. ✕

## AILLEURS AU CANADA ET DANS LE MONDE

### ? Le saviez-vous?

- Aux États-Unis, la totalité des États accordent à leur secteur agricole un traitement différencié souvent orienté vers une réduction de l'assiette fiscale (évaluation des terres selon la valeur d'usage). Plusieurs États combinent ce traitement à une réduction du taux de taxation (taux distinct);
- En Finlande, aux Pays-Bas, en Suède, en Australie et au Japon, les terres agricoles ne sont pas taxées. Il en va de même pour plusieurs régions de la Norvège et de la Suisse;
- L'Ontario accorde aux propriétaires agricoles une réduction d'impôt foncier de 75 % par rapport au taux résidentiel et le mode d'évaluation est basé sur la valeur productive des terres (capacité de produire des récoltes ou de nourrir des troupeaux);
- L'Alberta et la Colombie-Britannique ont également opté pour un mode d'évaluation des terres lié à leur valeur agronomique. Les bâtiments font aussi l'objet de réductions d'évaluation.

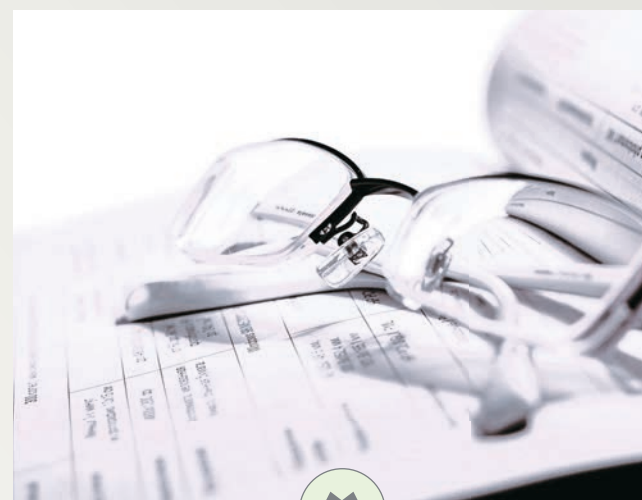
Source : Rapport de recherche de l'IRÉC, *La fiscalité foncière agricole au Québec : maîtriser l'évaluation et la vocation des terres agricoles*, Renaud Gignac, François L'Italien, janvier 2016



## UNE CONFÉRENCE À METTRE À VOTRE AGENDA

### LA FISCALITÉ MUNICIPALE AGRICOLE VOUS INTÉRESSE?

**Le 11 avril prochain**, de 10 h à 12 h, l'Union organise une conférence par webinaire qui abordera différents aspects liés à la fiscalité foncière agricole (enjeux et réforme du programme, pistes de solutions). Offerte à tous les producteurs agricoles du Québec, cette activité en direct sur Internet permettra de s'informer et d'échanger sur ce sujet brûlant d'actualité, qui sera d'ailleurs l'un des dossiers chauds de l'Union en 2016. Pour participer et en savoir plus, il suffit de s'inscrire par courriel à l'adresse [etremblay@upa.qc.ca](mailto:etremblay@upa.qc.ca) ou de communiquer avec sa fédération régionale. Et c'est gratuit! ✕



## BIENTÔT UN NOUVEAU GUIDE POUR VOUS ACCOMPAGNER

À cause de l'augmentation constante de la valeur des terres agricoles, certains producteurs se retrouvent avec un compte de taxes municipales et scolaires de plus en plus salé, et ce, malgré le crédit de taxes foncières agricoles. Afin d'aider les producteurs à y voir plus clair et d'accompagner ceux qui souhaitent enclencher une démarche de révision de leur évaluation, l'Union travaille à l'élaboration d'un guide qui fournira les éléments de base pour mieux comprendre la réglementation relative à la taxation municipale agricole et le processus d'évaluation et de taxation des immeubles agricoles. Ainsi, au printemps prochain, les informations pertinentes relatives au secteur agricole viendront bonifier l'actuel guide du propriétaire forestier. Les producteurs forestiers et agricoles auront donc à leur portée un outil des plus complets pour mieux comprendre la fiscalité municipale et, lorsque les conditions s'y prêtent, faire valoir leurs droits. ✕

# AU-DELÀ DES CHIFFRES

## L'AGRICULTURE RÉDUIT DE MOITIÉ LE DÉFICIT COMMERCIAL

CHARLES-FÉLIX ROSS, ÉCONOMISTE EN CHEF  
DIRECTION RECHERCHES ET POLITIQUES AGRICOLES

**Sans agriculture sur son territoire, le Québec serait privé annuellement de 18 G\$. Ce manque à gagner doublerait le déficit commercial de la province.**

Au cours des années 2013 et 2014, le solde annuel du commerce extérieur du Québec a été déficitaire, en moyenne, de 17,6 G\$. Sans l'agriculture et le secteur de la transformation pour valoriser ses produits, le Québec aurait eu à importer chaque année 17,8 G\$ d'aliments pour se nourrir, ce qui aurait doublé son déficit commercial. Cette facture aurait été encore plus salée avec un dollar canadien dévalué, comme c'est le cas actuellement.

Si le Québec importe de l'international et des autres provinces une partie importante des aliments qu'il consomme, il vend aussi beaucoup de denrées à l'étranger. En effet, la balance commerciale du bioalimentaire québécois tourne généralement autour de l'équilibre.

En 2013, la valeur de nos exportations bioalimentaires à l'international excédait les importations de 404 M\$. Cela dit, notre solde commercial avec les autres provinces était déficitaire de 1,2 G\$. Mentionnons que le Québec importe bon an mal an près de 6,5 G\$ d'aliments du reste du Canada, dont une forte proportion de produits transformés de l'Ontario. Au net, en 2013, la balance commerciale du bioalimentaire québécois accusait donc un déficit de 835 M\$. En 2011, elle affichait un surplus de 1,2 G\$<sup>1</sup>.

La richesse d'une économie se mesure par son produit intérieur brut (PIB). Ce dernier est composé de la somme des dépenses publiques et de consommation, des investissements réalisés par les entreprises et du solde commercial. Ainsi, un solde commercial négatif réduit le PIB d'une économie et l'appauvrit. Un solde positif l'enrichit.

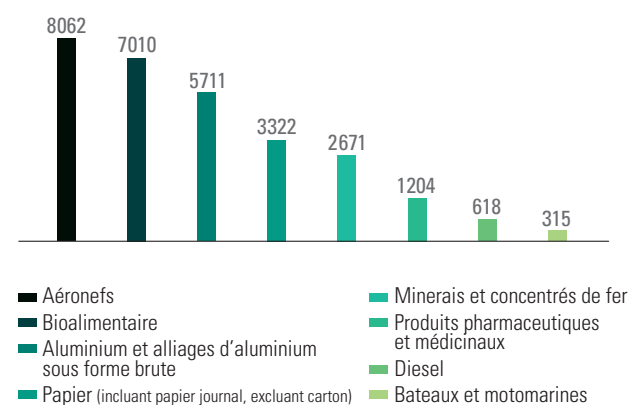
Doubler le déficit commercial du Québec, en important tous nos aliments, équivaldrait à réduire de 5 % la taille de notre économie, dont le PIB atteignait 370 G\$<sup>2</sup> en 2014. Cela causerait la perte de 200 000<sup>3</sup> emplois. L'impact serait encore plus grand en proportion pour nos régions.

En voyant ces chiffres, il est difficile de s'expliquer les raisons de l'absence de l'agriculture et de la transformation alimentaire dans le Plan économique du Québec. Ces secteurs devraient être parmi les priorités du gouvernement, qui cherche à relancer notre économie. Il est difficile aussi de s'expliquer les raisons pour lesquelles celui-ci refuse d'accorder à ces secteurs les outils dont ils ont besoin pour se développer et faire face à la concurrence internationale. C'est peut-être qu'à force de rigueur et d'austérité budgétaire, on oublie de compter! ✕

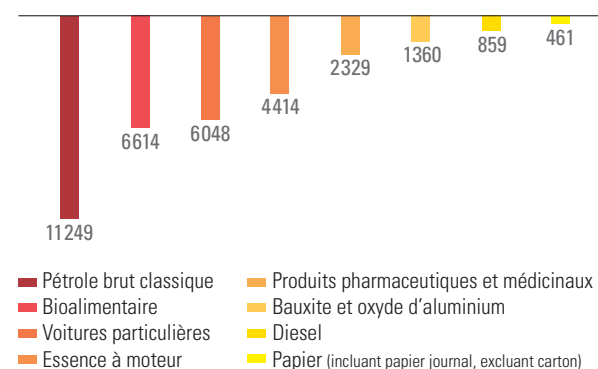
*Les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire devraient être parmi les priorités du gouvernement, qui cherche à relancer notre économie.*



### EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE CERTAINS PRODUITS EN 2014 (M\$), QUÉBEC



### IMPORTATIONS INTERNATIONALES DE CERTAINS PRODUITS EN 2014 (M\$), QUÉBEC



Sources: INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2015, 2016*, et *Exportations internationales annuelles par produit et Importations internationales annuelles par produit, Québec et Canada, 2015*.

Compilation: Direction Recherches et politiques agricoles (DREPA) – L'Union des producteurs agricoles (UPA), 2016.

Sauf indication contraire, les données proviennent du document *Activité bioalimentaire au Québec en 2014 – Bilan et perspectives*, publié en 2015 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

1. MAPAQ. *Activité bioalimentaire au Québec en 2012 – Bilan et perspectives*, 2013.
2. STATISTIQUE CANADA. PIB au prix du marché. *Comptes économiques provinciaux et territoriaux*, 2015.
3. ÉCORESSOURCES CONSULTANTS. *Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec*, 2014.

# LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE

**Souvent, on entend dire que certaines personnes portent bien leur nom; dans mon cas, c'est vrai! C'est la raison pour laquelle on m'a demandé d'écrire cette chronique qui me permet de parler de tout ce qui me donne des boutons. Et croyez-moi, la liste est longue; on risque donc de se parler souvent. Certains diront que je suis facilement irritable; ce n'est pas faux! Mais vous verrez que je sais aussi rendre hommage... quand ça vaut l'coup!**

## **RETOUR DE CONGRÈS**

En décembre dernier, c'est à reculons que je suis allé au Congrès de l'UPA. J'étais crevé pis ça m'tentait pu! J'avais d'ailleurs dit à ma gang : « Regardez-moi ben aller, j'me gênerai pas pour leur dire si y a trop de blabla et que ça tourne en rond! »... J'avais être honnête, j'ai eu un bon congrès!... Tout n'était pas parfait, évidemment, mais c'était un bon congrès.

Ce qui m'a le plus réjoui, c'est que les transformateurs et les producteurs ont fait front commun pour demander au ministre de mettre en place des moyens permettant à notre secteur de se développer, de participer à la croissance. Il y avait là-dedans une vision commune des producteurs et des transformateurs. Bien souvent, au Congrès, on entend tout le monde se plaindre. Là, ce n'était pas le cas du tout. On était plusieurs à faire le même constat; c'était positif!

J'ai pas aimé comment le ministre s'est comporté. Il nous a parlé des consommateurs, de leurs besoins au lieu de saisir l'occasion de saluer ce travail pour arriver à des objectifs communs. Pas fort... et décevant! On a eu l'impression qu'on ne pesait pas lourd pour lui. Les applaudissements étaient rares à la fin de son discours. Moi, mes poings sont restés dans mes poches. À sa manière, il venait de tout balayer du revers de la main. Assez insultant, merci!

## **VERS DE NOUVEAUX SOMMETS!**

Au final, la seule chose qu'a annoncée M. Paradis en décembre aux agriculteurs, c'est qu'il allait faire des consultations à travers le Québec en impliquant, notamment, les consommateurs. Des sommets de l'alimentation! Est-ce que ça prend des consultations publiques pour voir qu'on fait du sur place en agriculture?

Est-ce que ça prend des consultations publiques pour voir que l'agriculture en arrache dans plusieurs régions? Est-ce que ça prend des consultations publiques pour savoir que les consommateurs veulent des produits de grande qualité... les moins chers possible, et que plus souvent qu'autrement le prix est plus important que la provenance?

Pensez-y, il y a quelques années, on a vécu des mois de consultations sous la gouverne de Jean Pronovost. Tout le monde est venu s'exprimer, donner son point de vue et faire des recommandations. Au terme de cette démarche, les producteurs se sont retrouvés plus isolés que jamais. Diviser pour mieux régner, diront certains! Par la suite, toutes sortes d'experts ont été mandatés pour consulter le milieu agricole sur l'avenir des programmes, l'avenir du territoire agricole, l'avenir du régime de fiscalité foncière, l'avenir de la relève... Puis, il y a eu le fameux livre vert! Encore des consultations, sur l'avenir du bioalimentaire cette fois.

Ça fait assez longtemps que je vois aller les politiciens pour savoir que quand un gouvernement ne veut pas bouger, il fait des consultations. J'enrage!

## **CONVERTI RÉCEMMENT?**

J'ai eu tout un choc lors du discours du ministre quand il a mentionné le nom de Jacques Cartier alors qu'il faisait la liste des producteurs qui étaient à Atlanta pour défendre la gestion de l'offre l'automne dernier. À moins qu'il se soit converti récemment, à ma connaissance, Jacques Cartier, ancien président d'Agropur, n'a jamais été un grand défenseur de la gestion de l'offre.

Selon mon frère qui est producteur laitier et qui est membre de la coop depuis longtemps, il y a de quoi s'inquiéter si

le ministre compte sur M. Cartier et le Conseil des entrepreneurs agricoles pour défendre la gestion de l'offre. Mon frère m'a raconté qu'à l'époque ça brassait pas mal entre la Fédération des producteurs de lait du Québec et Agropur. Y avait même eu un référendum auprès des membres pour protéger le plan conjoint dans le dossier du lait d'exportation. J'm'en souviens, mon frérot avait fait le tour pour faire signer les sociétaires. Plus de 90 % avaient signé. Il fallait protéger le plan conjoint des contrats que les transformateurs, dont Agropur, voulaient avoir avec les producteurs, individuellement! Le ministre de l'Agriculture Rémi Trudel avait alors renversé par décret une décision de la régie des marchés agricoles. Cette année-là, au Congrès, le ministre a eu un *standing ovation*.

Au début des années 2000, M. Cartier avait aussi le projet de démutualiser la coopérative, c'est-à-dire convertir les parts des sociétaires en actions pour permettre aux producteurs de transiger leurs actions et ainsi transformer la coop en compagnie. Heureusement, cette proposition n'a pas fait long feu, les producteurs l'ayant rejetée vite fait. Toutes les grandes coops de l'Ouest qui ont fait ça ont disparu aujourd'hui ou sont passées à des intérêts étrangers. Et les ristournes aussi! Si on avait suivi Jacques Cartier dans sa vision, pas sûr qu'Agropur serait encore entre les mains des producteurs de lait du Québec.

Alors si vous voyez dans la même phrase les mots « PTP », « Atlanta », « défense de la gestion de l'offre » et « Jacques Cartier », y a de quoi qui *fitte* pas. Trouvez l'intrus! ✕



# LES RÉGIONS EN ACTION

## DES ACTIONS QUI VALORISENT L'AGRICULTURE ET LA PROFESSION

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### UNE TRIBUNE RADIOPHONIQUE POUR PARLER D'AGRICULTURE

Depuis maintenant huit ans, la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec divers partenaires, produit une chronique agricole hebdomadaire d'une dizaine de minutes sur les ondes de CKVM, une radio locale du Témiscamingue. Cette chronique, qui jouit d'une forte notoriété, permet de faire la lumière sur les divers enjeux régionaux ou encore de promouvoir des activités.

Nouveauté cette année, les enregistrements des entrevues radiophoniques sont relayés sur la page Facebook de la relève agricole régionale. Pour être au fait de ce qui se passe en Abitibi-Témiscamingue, rendez-vous au [www.facebook.com/releveagricoleat](http://www.facebook.com/releveagricoleat) et « aimez » la page. Une belle utilisation des nouveaux médias pour joindre l'ensemble des producteurs et productrices de la région. ✕

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

### LE CONTE DE NOËL DES PRODUCTEURS DU SYNDICAT DE L'UPA LA LIÈVRE

C'est bien connu, les agriculteurs sont des gens de cœur, solidaires et généreux. En voici la preuve : ce qui se voulait une toute petite activité de mobilisation lancée par des producteurs des Hautes-Laurentides avant la période des Fêtes s'est vite transformé en une véritable histoire de Noël.

Réagissant à une triste nouvelle à propos d'une famille qui venait d'être jetée à la rue par l'incendie de son domicile, des producteurs du Syndicat de l'UPA La Lièvre se sont serrés les coudes et ont entrepris une action rassembleuse via Facebook. Par l'entremise d'un simple courriel, un producteur a réussi à impliquer une dizaine de ses confrères dans une initiative charitable. Dans ce message, il proposait à ses amis d'acheter un réfrigérateur et de le garnir de produits locaux. En l'espace de quelques heures, le frigo a été rempli de viandes, de légumes, de vins de miel et d'autres denrées. L'initiative s'est avérée un tel succès que l'objectif initial a été largement dépassé. Preuve que ce genre d'histoire se termine bien, un fournisseur d'électroménagers a offert gratuitement le réfrigérateur à la famille dans le besoin. Nul doute que cet élan de générosité a touché celle-ci droit au cœur. ✕

CHAUDIÈRE-APPALACHES

### LE PORC DES DEUX RIVES BIEN EN VUE À LA SAAC

Les Éleveurs de porcs de la région étaient bien présents à la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC). L'événement organisé par des étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, qui se tenait du 15 au 17 janvier, a attiré plus de 20 000 visiteurs.

La nourriture, la reproduction et les coupes de viande de porc comptaient parmi les nombreuses questions auxquelles ont eu à répondre les éleveurs de porcs du comité des Deux Rives à leur stand d'information. Pour l'occasion, un enclos de porcs d'engraissement et de porcelets avait été installé tout près de leur kiosque.

Comme chaque année, l'Union et d'autres groupes spécialisés (dont les producteurs de lait) étaient aussi sur place à leur kiosque d'information afin d'échanger avec le grand public, toujours intéressé d'en savoir plus sur les différentes facettes de notre agriculture québécoise. ✕



Au kiosque des Éleveurs de porcs, les visiteurs ont pu goûter aux fameux saucissons séchés certifiés bien-être animal des Charcutiers Pork Shop.

CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOUVELLE AMBASSADRICE

C'est avec fierté que nous annonçons la nomination de Valérie Houle, une productrice de chez nous qui agira comme ambassadrice, entre autres lors d'activités dans les écoles. Valérie, qui est originaire de Saint-Gérard-des-Laurentides, est propriétaire, avec son amoureux, de la Ferme des Hautes Terres à Saint-Rémi-de-Tingwick. L'amour de la nature, des grands espaces et du sport l'ont amenée à compléter un Diplôme d'études collégiales en agriculture en 2000. Ses parents n'étant pas du milieu agricole, la productrice a dû faire preuve d'un peu de folie et de beaucoup de passion afin de s'établir en agriculture, en plus de nombreuses années de travail. Des viandes de veau et de porc produites au rythme de la nature, transformées sur place et livrées à votre porte, voilà qui résume bien son entreprise familiale. La plus grande réalisation de notre nouvelle ambassadrice est d'avoir cru en ses rêves, d'avoir réussi à démarrer une entreprise à partir de rien, de vivre avec passion l'agriculture et de voir maintenant sa joyeuse marmaille courir et rire à la campagne. ✕



Valérie Houle est propriétaire, avec son amoureux, de la Ferme des Hautes Terres à Saint-Rémi-de-Tingwick.

## DES PRODUCTEURS AMBASSADEURS À LA GRANDEUR DU QUÉBEC

Le réseau de producteurs ambassadeurs de l'Union, auquel Valérie vient de se joindre, regroupe des agriculteurs et agricultrices volontaires et disponibles, sélectionnés pour leurs habiletés de communication. Les membres de ce réseau créé par l'Union il y a plus de 10 ans interviennent tout au long de l'année dans des écoles secondaires du Québec afin de partager leur passion pour l'agriculture avec des élèves et des enseignants. Ces membres animent aussi des kiosques dans des salons et expositions destinés au grand public, contribuant à la valorisation de l'agriculture et de l'Union. Le réseau compte actuellement une cinquantaine de producteurs provenant de toutes les régions et des divers secteurs de production. Pour les garder à la fine pointe de l'actualité agricole et des techniques d'animation, l'Union les convie chaque année à une formation de deux jours. ✕



Une quarantaine de productrices et producteurs-ambassadeurs étaient en formation à la Maison de l'UPA en janvier dernier. Bravo pour leur bel engagement!

ESTRIE

## UNE MURALE POUR EMBELLIR L'UPA-ESTRIE

Souhaitant valoriser la profession agricole de façon artistique tout en améliorant l'apparence de son édifice, la Fédération de l'UPA-Estrie a eu l'idée de faire peindre sur les murs de son hall d'entrée une fresque représentant une scène agricole. On y voit un producteur portant un panier de légumes et tenant une jeune fille par la main. Les différents éléments de la fresque sont inspirés de paysages, de cultures et de productions représentatifs de la région. Nous remercions Lara Poulin, de l'organisme MURIRS, pour son expertise et sa compréhension des besoins de notre fédération, ainsi que le Centre agricole de Coaticook pour sa participation financière. « On dit souvent des producteurs et productrices agricoles qu'ils sont les jardiniers du paysage. Il nous semblait donc logique que nos lieux de rencontre et d'action collective en soient l'illustration », a expliqué François Bourassa, président de la Fédération. ✕



CAPITALE-NATIONALE - CÔTE-NORD

## UN ATELIER AGRICOLE PASSIONNANT

En novembre dernier, deux jeunes producteurs agricoles de Saint-Casimir sont allés à la rencontre des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de l'école primaire de Saint-Raymond, dans la région de Portneuf. Francis Grandbois et Maxime Poirier, tous deux relèves d'entreprises laitières, ont pu expliquer aux jeunes les rudiments de leur métier et leur mode de vie. Les accessoires, photos et vidéos ont attiré l'attention des élèves qui participaient à cet atelier agricole. Les jeunes producteurs ont dû répondre à beaucoup de questions de la part des élèves, qui ont fait preuve d'une grande curiosité et d'un intérêt évident pour le sujet. ✕



Une quarantaine d'élèves ont participé à l'atelier agricole.

# LES RÉGIONS RENCONTRENT...

Pour faire avancer les dossiers, sensibiliser nos élus à certains enjeux agricoles régionaux ou simplement maintenir des relations gouvernementales harmonieuses, il est souvent fort utile d'organiser des rencontres avec les députés. Voici un bref survol de certains de ces tête-à-tête.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## RENCONTRES AVEC LE MINISTRE RÉGIONAL

Cet automne, la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue et le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue ont rencontré à deux reprises Luc Blanchette, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, ministre délégué aux Mines et ministre responsable de la région. Les représentants lui ont réitéré leurs préoccupations en ce qui a trait à l'urgence de contrer le phénomène d'accaparement des terres, de reconduire le programme de drainage des terres agricoles et de bonifier les programmes d'assurances récolte. Ils ont également profité de cet échange pour lui rappeler l'importance de protéger les activités agricoles en zone verte. ✕

CHAUDIÈRE-APPALACHES

## ÉCHANGES AVEC LE DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

En décembre dernier, des représentants de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches rencontraient, pour la première fois depuis son élection, le député de Beauce-Sud, Paul Busque. Ils ont alors pu le sensibiliser à l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie québécoise, en lui remettant une copie du manifeste qui demande au gouvernement une stratégie agroalimentaire au Québec. Ils n'ont pas manqué de lui rappeler la vulnérabilité du secteur de l'abattage et de la transformation du bovin au Québec, lui réitérant l'urgence que le gouvernement se dote d'une vision de développement de l'agriculture. Ils ont aussi profité de l'occasion pour transmettre leur déception face à l'attitude et aux actions du ministre de l'Agriculture, Pierre Paradis. ✕

BAS-SAINT-LAURENT

## LE BAS-SAINT-LAURENT RENCONTRE SES DÉPUTÉS

Au cours du mois de décembre, des représentants de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et des membres de la relève ont rencontré les députés Jean D'Amour, Norbert Morin, Pascal Bérubé et Harold Lebel. Ils ont discuté des propositions formulées dans le mémoire intitulé *Les aspirations et les besoins des jeunes qui nourriront le Québec de demain*, déposé en octobre par l'Union des producteurs agricoles et la Fédération de la relève agricole du Québec, ainsi que des attentes du secteur agricole envers le gouvernement. Les entretiens ont aussi porté sur la mise en place d'un programme d'amélioration des sols et sur la création d'un fonds pour la détresse psychologique en agriculture. ✕

# MOBILISER, SENSIBILISER ET INFORMER

MONTÉRÉGIE

## MANIFESTATION CONTRE LE PÔLE LOGISTIQUE

Le 25 novembre dernier, plus de 250 producteurs agricoles de Vaudreuil-Soulanges ont convergé en tracteur et en camion vers le bureau de la députée Lucie Charlebois afin de manifester leur opposition à l'expropriation de terres agricoles pour permettre l'implantation d'un pôle logistique. Depuis des mois, les producteurs vivent dans un climat d'incertitude en raison des rumeurs d'expropriation sur plusieurs centaines d'hectares. Le plus insensé, c'est qu'il existe suffisamment d'espace en parcs industriels dans la MRC pour réaliser le projet de pôle logistique sans toucher aux terres agricoles. Le jour même de la manifestation, la fédération publiait un communiqué pour dénoncer cette situation. L'information a été largement reprise dans les médias, générant une trentaine d'articles et d'entrevues. En appui aux producteurs touchés, des représentants du Syndicat de l'UPA de Marguerite D'Youville/Longueuil étaient aussi présents. Par voie de communiqué, ils ont demandé au gouvernement et à la MRC de faire preuve de transparence et de respect envers l'agriculture. ✕



LANAUDIÈRE

## PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Alors que les MRC de Joliette et de Matawinie tiendront au cours des prochains mois des assemblées de consultation publique au sujet de leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et que d'autres MRC de Lanaudière pourraient emboîter le pas, la Fédération de Lanaudière juge opportun de faire connaître les attentes et les préoccupations des producteurs de la région au regard de la gestion des matières résiduelles. Elle compte donc participer à ces audiences publiques en y déposant un mémoire, lequel abordera les éléments suivants : la disposition du plastique des balles rondes, des treillis de plastique de porcherie et de la tubulure des érablières pour les entreprises agricoles. La Fédération traitera aussi du problème que vivent plusieurs producteurs relativement à l'accès à leur écocentre. En effet, cet accès est actuellement déterminé par l'appartenance du citoyen, et non de l'entreprise ou de la ferme, au territoire. À suivre... ✕

## PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

Le 7 janvier dernier à Saint-Sylvestre, les syndicats locaux des Appalaches, Lotbinière-Sud et Robert-Cliche, en collaboration avec le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), ont organisé une séance d'information pour les producteurs acéricoles et forestiers concernés par le projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Isabelle Bouffard, agroéconomiste à la direction Recherches et Politiques agricoles (DREPA) à l'Union des producteurs agricoles (UPA), a été invitée à faire une présentation sur ce que devrait comprendre un plan de compensation lié à un projet éolien. Ghislain Marois, comptable au Service de comptabilité

et fiscalité Chaudière-Appalaches inc., était également présent afin de répondre à toute question d'ordre fiscal.

Plus d'une trentaine de producteurs ont participé à la rencontre, dont l'objectif était de mieux préparer les propriétaires à l'analyse du plan de compensation qui leur sera éventuellement présenté.

Rappelons que le projet du parc éolien Mont Sainte-Marguerite prévoit l'installation de 46 éoliennes sur un territoire d'une superficie de 101,6 km<sup>2</sup>, exclusivement sur des terres privées et principalement en zone agricole, dans les municipalités de Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus. On estime le coût du projet à 275 M\$. Sa mise en service est prévue pour décembre 2017. ✕



# UNE ZONE AGRICOLE À DÉVELOPPER

**Les plans de développement de la zone agricole (PDZA) ont pour objectif de favoriser l'occupation dynamique du territoire et le développement du plein potentiel agricole et forestier de chaque MRC. Les PDZA sont réalisés par les MRC, en concertation avec les acteurs du milieu, dont l'UPA. Grâce au travail de collaboration qu'ils requièrent, ces plans s'articulent autour d'une vision commune du développement de l'agriculture et proposent des actions concrètes adaptées à chaque région. Il est donc primordial que les producteurs participent activement à l'élaboration du PDZA de leur région afin de bien faire connaître leur réalité.**

### La trousse d'information PDZA : un outil à découvrir!

Pour appuyer la réalisation des PDZA, l'Union a préparé une trousse visant à soutenir les intervenants dans leur démarche de planification. On y trouve une mine d'informations pertinentes, des fiches techniques vulgarisées et des références sur les nombreuses thématiques abordées dans un PDZA. **La trousse est accessible sur le Web au [www.trousse.pdza.ca](http://www.trousse.pdza.ca).** ✕



## MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Le 4 décembre dernier, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a officiellement amorcé la mise en œuvre de son PDZA. « Les producteurs se sont impliqués de manière exceptionnelle. La démarche d'élaboration a nécessité plusieurs étapes de consultation et chaque fois, leur apport était bénéfique. Nous avons aussi senti que nos élus avaient à cœur que l'agriculture locale soit un moteur important de l'économie locale », a déclaré Denis Côté, président du Syndicat de l'UPA de la Vallée-de-la-Gatineau. La MRC a profité de l'occasion pour annoncer l'injection de fonds spéciaux pour assurer la mise en œuvre du PDZA. ✕

## MRC D'ABITIBI

La MRC d'Abitibi a amorcé une démarche d'élaboration de son PDZA. Au cours des derniers mois, elle s'est affairée à dresser le portrait du secteur agroalimentaire. Récemment, une firme de consultants externes a été mandatée pour l'établissement du diagnostic. Le Syndicat local de l'UPA d'Abitibi ainsi que la fédération régionale sont mis à contribution et collaborent activement à l'avancement des travaux. ✕

## MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Du côté de la MRC du Fjord-du-Saguenay, l'élaboration du PDZA est complétée et celui-ci devrait prochainement être adopté par les autorités compétentes. Le plan cible une douzaine d'objectifs qui ont été déterminés à la suite de deux consultations publiques tenues par la MRC en avril dernier. Un plan d'action, qui doit être mis en œuvre au cours des cinq prochaines années, a aussi été préparé. Le Syndicat local de l'UPA Fjord-du-Saguenay ainsi que quelques organismes agricoles de la région ont contribué activement à l'avancement des travaux, en siégeant notamment aux comités techniques. Voici en bref quelques objectifs ayant été ciblés :

- ▶ Contribuer au développement économique du milieu agricole;
- ▶ Sensibiliser les instances municipales aux enjeux agricoles et aux possibilités de développement;
- ▶ Optimiser la contribution des terres publiques intramunicipales au développement des activités agricoles et agroforestières;
- ▶ Accroître la contribution des activités agrotouristiques à l'économie de la MRC;
- ▶ Encourager les marchés de proximité en misant sur la population de la ville de Saguenay;
- ▶ Augmenter la diversification en misant sur le milieu agroforestier;
- ▶ Mettre en valeur les paysages et le patrimoine rural. ✕

# COUP DE CHAPEAU

## PRIX JEAN-PAUL-RAYMOND

### L'UPA REND HOMMAGE À L'ACTION COLLECTIVE

En marge de son dernier congrès général, l'Union des producteurs agricoles a, une fois de plus, rendu hommage à l'action collective avec la remise des prix Jean-Paul-Raymond. Ces prix visent à récompenser et à mettre en valeur des groupes d'agricultrices et d'agriculteurs ayant mené à bien des actions de vie syndicale, de valorisation de la profession ou de défense des intérêts des producteurs.

#### GAGNANTE DANS LA CATÉGORIE PROVINCIALE

FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC (FRAQ)

Pour son projet *Une FRAQ 2.0 pour la relève d'aujourd'hui et le syndicalisme de demain*

Dans la foulée de la modernisation des structures de l'UPA, la FRAQ a saisi l'occasion d'actualiser son image, d'harmoniser ses façons de faire et de revisiter ses moyens de communication et d'interaction avec les membres. Pour atteindre ses objectifs de mobilisation, la FRAQ s'est également dotée de nouvelles ressources interrégionales. ✕

#### GAGNANTE DANS LA CATÉGORIE RÉGIONALE

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour son concours de photos sur l'agriculture familiale

Dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la Fédération a organisé un concours de photos dans cinq expositions agricoles de la région. Plusieurs familles agricoles se sont prêtées au jeu en soumettant une photo représentant « leur agriculture familiale ». Des centaines de visiteurs ont voté pour déterminer la photo gagnante dans chaque exposition. Ce projet de valorisation a été réalisé grâce à la collaboration de l'ensemble des syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches. ✕

#### GAGNANT DANS LA CATÉGORIE LOCALE

SYNDICAT DE L'UPA L'ASSOMPTION-LES MOULINS (LANAUDIÈRE)

Pour son action de mobilisation autour de la protection du territoire agricole

Le syndicat local s'est distingué par son leadership exemplaire dans la mobilisation citoyenne contre le déménagement de l'aéroport de Mascouche en zone agricole. Le Syndicat a multiplié les représentations et a pu assurer une forte mobilisation du milieu lors de la grande manifestation du 23 août 2014 organisée avec le comité de citoyens, la fédération régionale de Lanaudière, la Confédération de l'UPA et de nombreux partenaires. ✕

## PRIX GÉRARD-FILION

Remis tous les deux ans en marge du Congrès, le prix Gérard-Filion remercie et, surtout, met en valeur des individus dévoués à la cause agricole qui ont laissé leur marque au cours de leur passage dans l'organisation.

### LE LAURÉAT 2015

LÉO VIGNEAULT

Pour ses 36 ans d'implication au sein de l'Union

Reconnu comme un grand organisateur, M. Vigneault a contribué à plusieurs rassemblements de producteurs et a également organisé plusieurs référendums sur l'adoption de plans conjoints. Convaincu de l'importance de la formation agricole, il a défendu de pied ferme l'implantation de programmes d'agriculture dans les cégeps, un héritage encore vivant aujourd'hui. Originaire du Centre-du-Québec, M. Vigneault a aussi été directeur de la fédération régionale pendant plusieurs années. ✕



## FAMILLE AGRICOLE DE L'ANNÉE

Toujours en marge du Congrès, un hommage a également été rendu à la famille Lefebvre, de Saint-Félix-de-Kingsey, qui s'est vu décerner le titre de Famille agricole de l'année. En production laitière depuis quatre générations, la famille de Robert Lefebvre exploite avec dévouement et passion la Ferme Bois mou, dans la région Centre-du-Québec. Ce prix offert par la Fondation de la famille terrienne vise à promouvoir et à valoriser la famille agricole québécoise. ✕



## - MENTIONS SPÉCIALES -

ESTRIE

### CHEESE!

Lors des World Cheese Awards, qui se sont tenus à Londres en décembre dernier, la fromagerie La Station, de Compton, a remporté un prix Super Gold pour son fromage Alfred Le Fermier et une médaille d'argent pour le Chemin Hatley. La bergerie et fromagerie Nouvelle-France, de Racine, a aussi reçu une médaille d'or pour Le Pionnier et une médaille d'argent pour La Madelaine. Les éloges sont nombreux pour ces producteurs transformateurs estriens, qui ne cessent de faire rayonner l'agriculture et l'agroalimentaire québécois à travers le monde. ✕

### GALA DUX : NOUVEAU PRIX PRODUITS AGRICOLES

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec s'est vu décerner le nouveau prix Produits agricoles pour son initiative La Prolongation, une activité de promotion de la récolte d'automne, dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition du Gala DUX. Tenu le 27 janvier dernier à Montréal, le Gala réunissait plus de 400 leaders du secteur agroalimentaire. DUX est un programme qui valorise les initiatives visant à améliorer la santé par l'alimentation. ✕



David Lemire et Yourianne Plante, respectivement président et directrice générale de l'Association des producteurs de fraises et framboises.

### FÉLICITATIONS À JEAN-CLAUDE POISSANT, NOUVEAU BRAS DROIT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Félicitations au nouveau député fédéral de La Prairie et agriculteur Jean-Claude Poissant, qui agit maintenant à titre de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada. Producteur laitier dans la région de la Montérégie, M. Poissant s'est impliqué au sein de l'Union pendant de nombreuses années, notamment à titre de producteur-ambassadeur. Il connaît bien les enjeux agricoles et a plus que quiconque à cœur la cause des agriculteurs. ✕

MONTÉRÉGIE

### BOURSE À LA RELÈVE

Jean-Philippe Malo, de Saint-Ours, est l'heureux récipiendaire de la bourse à la relève de la MRC de Pierre-De Saurel. Cette bourse de 10 000 \$ est remise à un jeune producteur pour l'aider dans ses futurs projets. ✕



SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Bravo à la Ferme du Clan Gagnon, qui a reçu plus de 2 000 visiteurs lors d'une journée portes ouvertes en décembre dernier. À la suite d'investissements de plus de 3 M\$ dans leur entreprise, pour améliorer notamment le confort de leurs animaux, les propriétaires, Cyrias, Guillaume et Denyse Gagnon, ont décidé d'organiser cette journée afin de promouvoir l'agriculture et de faire connaître les efforts déployés pour favoriser le bien-être animal. ✕

### FÉLICITATIONS AUX MAÎTRES-ÉLEVEURS

ABITIBI—TÉMISCAMINGUE

La Ferme Galarneau inc. est la troisième lauréate de la région à recevoir le titre de maître-éleveur décerné par Holstein Canada depuis la création du concours, en 1929. Cette reconnaissance est devenue, au fil des ans, la plus convoitée des producteurs laitiers. Elle récompense la performance, la qualité et l'équilibre du troupeau. ✕

CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD

La ferme laitière Déliska, des Éboulements, est, quant à elle, la première à recevoir cette distinction dans la région de Charlevoix. La famille Boivin travaille d'arrache-pied depuis des années à parfaire la génétique du troupeau et déploie les efforts nécessaires pour maximiser la production laitière tout en respectant le bien-être des animaux. ✕



# À VOTRE SERVICE!

## À L'HEURE DES BILANS... POURQUOI NE PAS PENSER RH?

**GENEVIÈVE LEMONDE**

DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AGRICARRIÈRES

**Vous êtes sûrement habitué de prendre le temps de réaliser le bilan financier, agronomique et matériel de votre exploitation agricole. Mais qu'en est-il de votre bilan des ressources humaines (RH)? Votre main-d'œuvre est pourtant au cœur de la performance et de la compétitivité de votre entreprise.**

La saison hivernale est idéale pour faire le bilan de la dernière année en ce qui concerne la main-d'œuvre. En tant qu'employeur, vous avez peut-être rencontré quelques difficultés : absences régulières, départ d'un salarié performant, retards dans l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires (TET), etc. En contrepartie, vous avez certainement réalisé des bons coups : recrutement d'un employé prometteur, groupe de travailleurs locaux fiables transportés par autobus, réalisation d'un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui a porté ses fruits, etc. Faire le bilan des RH vous permettra d'avoir une vue d'ensemble claire des derniers mois et d'aller de l'avant.

Vous planifiez déjà votre prochaine saison de récolte? Vous avez probablement même déjà commencé. Ajoutez à celle-ci tout l'aspect de la gestion des ressources humaines (GRH) de votre entreprise, et ce, en vous concentrant sur les volets suivants :

- ▶ Votre équipe de travail : ses forces et ses faiblesses, les gens à former, à remplacer, à promouvoir;
- ▶ L'organisation du travail : l'analyse de la répartition des tâches, des processus de travail, des règlements internes;
- ▶ Les conditions de travail : les salaires et avantages sociaux à ajuster, les activités sociales;
- ▶ La communication.

### RÉALISEZ CETTE PLANIFICATION EN TROIS TEMPS :

1. Ce que vous voulez continuer de faire, parce que des résultats positifs sont observés;
2. Ce que vous voulez améliorer pour rendre votre entreprise plus performante;
3. Ce que vous pourriez expérimenter pour sortir des sentiers battus.

Demandez-vous, par exemple, s'il serait avantageux de diversifier votre bassin de main-d'œuvre, principalement constitué de TET, et de recruter plus de travailleurs locaux. Ou encore, évaluez la possibilité d'investir dans un diagnostic RH.

À l'aide d'un bilan de main-d'œuvre réaliste, d'une planification RH rigoureuse... vous pourriez obtenir des résultats surprenants!

N'hésitez pas à aller chercher des ressources qui peuvent vous aider à réfléchir et à agir différemment. Le centre d'emploi agricole (CEA) de votre région, par ses compétences en recrutement, en placement et en GRH, peut vous épauler dans toutes les réflexions qui portent sur votre main-d'œuvre. ✕

IL FAUT FAVORISER  
LA RÉTENTION DES TALENTS  
ET DIVERSIFIER SES BASSINS  
DE MAIN-D'ŒUVRE.

### UN COLLOQUE À NE PAS MANQUER :

**GESTION DES RISQUES À LA FERME : AVEZ-VOUS PENSÉ RH?**

Mieux gérer les risques associés aux RH c'est être à l'affût des meilleures pratiques en matière de rétention des talents, de diversification des bassins de main-d'œuvre, de planification financière et de conformité légale. Le Colloque annuel d'AGRICARRIÈRES, prévu le 18 février prochain, vous sensibilisera à ces différents enjeux. Pour plus d'information, visitez le [www.agricarrieres.qc.ca](http://www.agricarrieres.qc.ca). ✕



# CONNAISSEZ-VOUS LES SCF?

MARC ST-ROCH, CPA, CA, M. FISC.

RÉSEAU DES SERVICES DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ DE L'UPA

**Alors que la saison des impôts bat son plein, saviez-vous que plus de 12 000 entreprises utilisent les services de comptabilité et de fiscalité (SCF) de l'Union? Ces services, qui ont été créés dans le but d'offrir aux agriculteurs des ressources en comptabilité et en fiscalité et des conseils financiers et de gestion spécialisés en agriculture, sont présents dans toutes les fédérations régionales. Ils emploient plus de 230 personnes (comptables, fiscalistes, agroéconomistes, techniciens) aux expertises complémentaires. Au fil des ans, les SCF ont connu un essor remarquable. Ils forment d'ailleurs aujourd'hui l'une des plus grandes organisations offrant des services comptables au Québec.**

## UNE EXCELLENTE CONNAISSANCE DU MILIEU AGRICOLE

Les comptables des SCF connaissent bien le fonctionnement et la réalité des entreprises agricoles, car leur clientèle est essentiellement composée d'agriculteurs. Cette connaissance du milieu leur donne une longueur d'avance. Elle leur permet de bien comprendre les enjeux liés à certains dossiers et de répondre efficacement aux besoins des clients.

## UN PERSONNEL COMPÉTENT ET BIEN FORMÉ

Les professionnels des SCF doivent respecter des standards élevés quant à la qualité des services à rendre à la clientèle. Ils bénéficient d'une formation continue qui les garde à jour dans leur domaine d'expertise.

## UN FONCTIONNEMENT EN ÉQUIPE ET EN RÉSEAU

Les membres de l'équipe d'un SCF sont toujours à la recherche de la meilleure solution pour leurs clients. L'accès à un réseau comptant plus de 230 spécialistes leur permet de consulter des collègues pour valider certaines orientations.

De plus, les ressources des SCF collaborent avec les autres intervenants du milieu agricole, ce qui favorise la coordination du travail de l'ensemble des conseillers qui sont au service des agriculteurs.

## TARIFICATION CONCURRENTIELLE POUR DES SERVICES EXCEPTIONNELS

Les SCF ont une tarification établie pour couvrir les coûts de fonctionnement. C'est pourquoi ils offrent des services d'une qualité exceptionnelle à des tarifs concurrentiels.

## UNE GAMME DE SERVICES VARIÉS

L'offre de services proposée par les SCF vise à répondre à l'ensemble des besoins des producteurs. En voici un aperçu :

### Comptabilité

Tenue de livres; service de paie; mise en place de systèmes comptables.

### Fiscalité agricole

Préparation des déclarations d'impôt des particuliers et des compagnies; transfert de ferme; formation de sociétés et de compagnies; acquisition et vente d'entreprises; planification à la retraite et au décès.

### Taxes à la consommation

Enregistrement des entreprises; préparation des déclarations de TPS et TVQ; planification et conseils.

### Informatique

Analyse de besoins; choix de logiciels comptables; implantation et soutien.

### Autres services

Crédit de taxes foncières; préparation et transmission des données des programmes Agri. ✕

## CONTACTEZ LE SCF DE VOTRE RÉGION

FÉDÉRATION	CONTACT	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Bas-Saint-Laurent	Marie Dorval	418 723-2424, poste 4202	mdorval@scfcpa.ca
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Réjean Lacroix	418 872-0770, poste 264	rlacroix@scfacncn.ca
Centre-du-Québec	Jacques Vallée	819 378-5402, poste 113	jvallee@scfcpa.ca
Chaudière-Appalaches	Marc-Ange Doyon	418 228-5588, poste 1236	marc-ange.doyon@scfcpa.ca
Estrie	Bernard Lévesque	819 346-8905, poste 139	blevesque@upa.qc.ca
Gaspésie-Les Îles	Jacques Veillette	418 392-4446, poste 214	jveillette@upa.qc.ca
Mauricie	Éric Desaulniers	819 378-4033, poste 291	edesaulniers@scfcpa.ca
Montérégie (Saint-Hyacinthe)	Ronald Beaulieu	450 250-0105, poste 5237	rbeaulieu@scfcpa.ca
Montérégie (Saint-Rémi)	Robert Joyal	450 454-1480, poste 6265	rjoyal@scfcpa.ca
Outaouais-Laurentides	Sophie Dion	450 472-0440, poste 233	sdion@scfcpa.ca
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Nicolas Villeneuve	418 542-5666, poste 268	nvilleneuve@scfcpa.ca

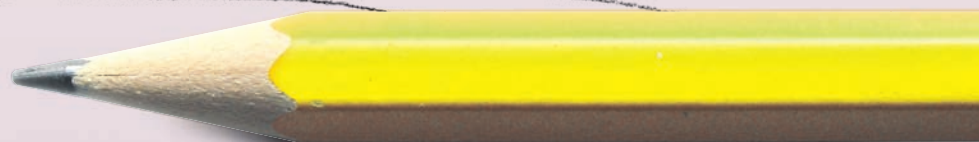


# FORMATION AGRICOLE

## DES RESSOURCES DANS TOUTES LES RÉGIONS

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, de multiples formations d'appoint seront offertes aux producteurs et productrices agricoles dans toutes les régions du Québec. Ces ateliers durent généralement d'un à trois jours et les horaires peuvent être adaptés en fonction des secteurs de production concernés. Par exemple, les formations peuvent être dispensées entre les deux traites si elles s'adressent à des producteurs laitiers, ou encore la fin de semaine selon les disponibilités. De nouveaux cours pourraient aussi être mis en place pour répondre à vos besoins. N'hésitez donc pas à communiquer avec le répondant en formation agricole de votre territoire. Présents dans toutes les régions, ces répondants travaillent sur le terrain pour cibler les besoins de formation des agriculteurs et promouvoir l'offre de cours. Rappelons qu'en 2014-2015, 727 de ses activités de formation ont été offertes, permettant à quelques 9150 producteurs et travailleurs agricoles de parfaire leur connaissances.

L'hiver est le temps idéal pour planifier la prochaine saison de culture, et une formation d'appoint peut vous aider à prendre les bonnes décisions. Vous envisagez de vendre vous-même vos grains ou d'améliorer leur séchage? Vous songez à diversifier vos activités, à remettre en production votre érablière, à installer un enclos d'hivernage pour vos bovins? Vous voulez transformer vos produits à la ferme, faire connaître vos produits aux restaurateurs? Informez-vous régulièrement de l'offre de formations dans votre région; certaines activités pourraient répondre à vos besoins. Pour ce faire, plusieurs moyens s'offrent à vous : site Web [www.formationagricole.com](http://www.formationagricole.com), infolettre, pages Facebook. ✕



### Vos répondants en formation agricole (RFA)

FÉDÉRATION	CONTACT	TÉLÉPHONE	COURRIEL
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	Catherine Robert-Guertin	819 762-0833	crobert-guertin@upa.qc.ca
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	Amélie Pichette	418 723-2424, poste 4112	formationagricolebsl@upa.qc.ca
<b>Capitale-Nationale-Côte-Nord</b>	Françoise Bossiroy	418 872-0770, poste 247	fbossiroy@upa.qc.ca
<b>Centre-du-Québec</b>	Guylaine Martin	819 758-6401, poste 2702	gmartin@formationagricole.com
<b>Chaudière-Appalaches</b>	Sandy Roy	418 228-5588, poste 1265	sroy@upa.qc.ca
<b>Estrie</b>	Jessica Mackey	819 346-8905, poste 114	rfaestrie@upa.qc.ca
<b>Gaspésie-Les Îles</b>	Cindy Gagné	418 392-4466	cindygagne@upa.qc.ca
<b>Lanaudière</b>	Dominique Ste-Marie	450 753-7486, poste 234	dstemarie@upa.qc.ca
<b>Laurentides</b>	Cindy Asselin	450 472-0440, poste 248	casselin@upa.qc.ca
<b>Mauricie</b>	Nicole Tanguay	819 378-4033, poste 242	ntanguay@upa.qc.ca
<b>Montérégie*</b>	Marie-Claude Séguin	450 774-9154	mcseguin@upa.qc.ca
<b>Outaouais</b>	Nathalie Guimond (Janie Bertrand)	819 985-2293	crfao@formationagricole.com
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	Marie-Hélène Simard	418 542-5666	mhsimard@upa.qc.ca

\* À noter : Depuis novembre, il n'y a qu'un seul collectif régional en formation agricole (CRFA) en Montérégie. La fusion des deux collectifs que comptait la région a permis d'optimiser le Plan de soutien en formation agricole et d'embaucher une répondante en formation agricole à temps plein.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

### **PARTENAIRE DE VOS SUCCÈS EN RESSOURCES HUMAINES**

Le Centre d'emploi agricole (CEA) de l'UPA œuvre d'abord dans le placement et le recrutement. Vous recherchez de bons employés? Vous manquez de temps pour dénicher la perle rare? Notre offre de services répondra à vos besoins dans ce domaine (élaboration d'offres d'emploi, recrutement et sélection des candidatures...).

Vous souhaitez motiver et garder vos employés plus longtemps? Vous désirez créer de bonnes relations de travail, instaurer des règles claires et équitables? Nous pouvons aussi faire le diagnostic, accompagné d'un plan d'intervention, de vos besoins en gestion des ressources humaines (GRH) et vous fournir différents outils (manuel d'employé, politique de GRH, grille de rémunération, etc.).

Nous avons également une gamme de services complémentaires tels que la préparation des demandes de travailleurs étrangers temporaires, de l'information sur le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) et autres.

Vous désirez avoir davantage d'information? Consultez le lien suivant pour obtenir tous les détails : [upasaglac.ca/vos-services](http://upasaglac.ca/vos-services). ✕

CENTRE-DU-QUÉBEC

### **POUR ATTIRER DE LA NOUVELLE MAIN-D'ŒUVRE**

Jusqu'à maintenant, une dizaine d'employeurs agricoles se sont portés volontaires pour participer à un nouveau projet de formation exploratoire qui vise des travailleurs intéressés par le domaine de l'agriculture, mais ayant peu ou pas d'expérience dans ce secteur. L'École d'agriculture de Nicolet propose ainsi une formation plus courte pour permettre aux futurs employés de vérifier leur intérêt pour le métier d'ouvrier agricole. Les candidats choisis pourront compléter leur formation en alternance travail-études ou dans le cadre d'un PAMT. Selon leur disponibilité, les producteurs intéressés pourront collaborer à l'élaboration du contenu de la formation de 300 heures et accueillir les futurs travailleurs pour une visite ou un stage. La formation sera gratuite grâce à une collaboration d'Emploi-Québec Centre-du-Québec et du Service aux entreprises des commissions scolaires de la région. Employeurs et participants peuvent indiquer leur intérêt en laissant leurs coordonnées à l'École d'agriculture de Nicolet au 1 855 221-3315, poste 6190. ✕

CENTRE-DU-QUÉBEC

### **FORMATION SUR L'ABATTAGE DES ARBRES**

D'ici le 31 décembre 2016, tout travailleur couvert par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) qui effectue l'abattage manuel d'un arbre à l'aide d'une scie à chaîne devra avoir réussi une formation en santé et sécurité propre à ce travail. Le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec offre actuellement

ce type de formation au coût de 200 \$ et il est possible d'obtenir une réduction de 50 \$. Communiquez avec Karine Dessureault au 819 697-2922, poste 221 pour l'inscription ou pour plus d'information. ✕



MONTÉRÉGIE

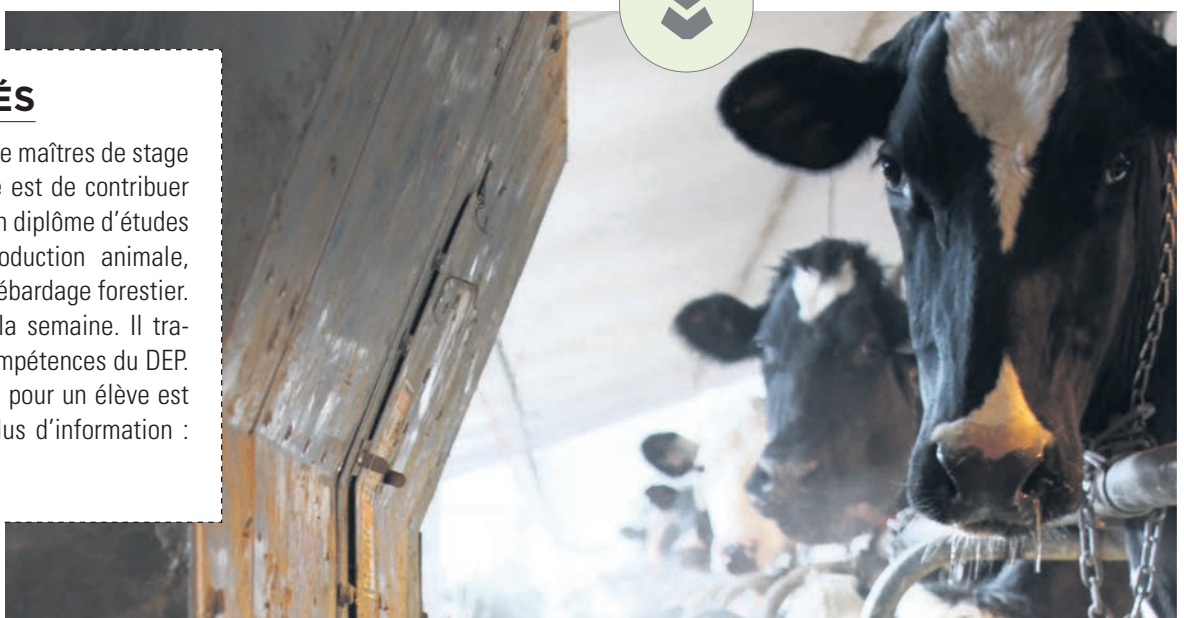
### **PROJET DE STAGE ET D'INTÉGRATION EN EMPLOI EN PRODUCTION LAITIÈRE**

En décembre, AGRICarières a lancé un projet développé en partenariat avec le Centre d'emploi agricole de la Montérégie visant à former et à intégrer en milieu de travail des personnes désavantagées sur le marché du travail. Rendu possible grâce à l'appui de partenaires du milieu, ce projet permettra d'attirer et de retenir des candidats intéressés par un poste d'ouvrier en production laitière, mais possédant peu ou pas d'expérience ou de formation dans le domaine. Pour être admissibles, les candidats devront faire partie d'un groupe désavantagé par rapport à l'emploi comme les personnes handicapées, les personnes immigrantes, les 55 ans et plus, les 25 ans et moins, les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, etc. Un processus de soutien est prévu tant pour l'employeur que pour les candidats afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi. ✕

ESTRIE

### **MAÎTRES DE STAGE RECHERCHÉS**

La Maison familiale rurale du Granit est à la recherche de maîtres de stage dans la région de l'Estrie. Le rôle d'un maître de stage est de contribuer activement à la formation de l'élève dans le cadre de son diplôme d'études professionnelles (DEP) dans les domaines de la production animale, de la production acéricole, de l'abattage manuel et du débardage forestier. Souvent, le maître de stage héberge l'élève pendant la semaine. Il travaille avec lui sur des projets faisant le lien avec les compétences du DEP. Les stages ne sont pas rémunérés. La période de stage pour un élève est de deux semaines par mois, pendant 10 mois. Pour plus d'information : [mfr@cshc.qc.ca](mailto:mfr@cshc.qc.ca) ou 819 583-5910. ✕



# PROGRAMME AVANTAGES



L'Union des producteurs agricoles

## COMMENT PARTICIPER?

POUR BÉNÉFICIER DES OFFRES DU PROGRAMME AVANTAGES UPA, UTILISEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES OU VOTRE CARTE DU PROGRAMME AVANTAGES UPA.

Si vous désirez obtenir une ou plusieurs cartes supplémentaires du programme Avantages UPA pour votre conjoint ou conjointe ou pour vos associés, il vous est possible de faire la demande en ligne, en visitant le [programmeavantages.upa.qc.ca](http://programmeavantages.upa.qc.ca).

Si vous avez des questions, si vous éprouvez de la difficulté à faire votre demande en ligne, ou si vous êtes un producteur agricole non membre de l'Union et désirez tout de même obtenir votre carte programme Avantages UPA, contactez-nous au **1 844 521-6757**.

L'Union des producteurs agricoles est heureuse de vous offrir son tout nouveau programme Avantages, un programme au service de tous les producteurs agricoles du Québec (membres et non-membres de l'UPA) pour les soutenir dans leurs projets et leurs ambitions.

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME AVANTAGES UPA?

Le programme Avantages UPA offre différents privilèges chez des partenaires et commerçants de prestige. Ces privilèges peuvent se traduire par des rabais, des remises en argent, des forfaits et autres avantages exclusifs aux agriculteurs

**AgriCarte, Hewitt/Les équipements CAT** et le **Groupe Chrysler** sont les actuels partenaires du programme Avantages UPA. Le programme est en constante évolution. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement la section *Partenaires* du site Internet pour connaître les nouvelles offres.

Pour en savoir plus : [programmeavantages.upa.qc.ca](http://programmeavantages.upa.qc.ca).

## PARTENAIRES

### AGRICARTE, UNE NOUVEAUTÉ DE DESJARDINS

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens.

- Aucuns frais annuels pour l'inscription, l'administration et les cartes supplémentaires de votre compte;
- Deux limites de crédit indépendantes, une pour les achats courants et une autre pour le financement à plus long terme pouvant atteindre jusqu'à 100 000\$;
- Aucun intérêt sur les plans de financement différé;
- Programme de récompenses AgriPoints.

### RECEVEZ UN BONI DE 1 000 AGRIPPOINTS À L'ADHÉSION.

Découvrez comment AgriCarte peut travailler pour vous ! Visitez [agricarte.ca/upa](http://agricarte.ca/upa) pour en savoir plus, compléter une demande ou localiser un marchand participant.

AgriCarte



Hewitt CAT



### HEWITT/LES ÉQUIPEMENTS CAT

- Pour l'achat et le financement d'équipements lourds
- Des économies pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ sur les nouvelles machines CAT
- Rabais applicable sur une grande variété de modèles
- Les rabais du programme Avantages UPA peuvent être jumelés aux offres en cours chez Hewitt Équipement
- Pour bénéficier du Programme Avantages, présentez-vous chez les concessionnaires participants

### CHRYSLER

- Pour l'achat d'une voiture ou d'un camion neuf
- Des économies de 750 \$ à 14 500 \$ sur les véhicules 2016 de Fiat, Chrysler, Dodge, Ram et Jeep
- Pour bénéficier du Programme Avantages, présentez-vous chez les concessionnaires participants

Code de Promotion : N5085



# ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS CONSULTE SES MEMBRES

En décembre dernier, le Syndicat des producteurs de bovins de la région de l'Abitibi-Témiscamingue consultait ses membres afin d'en connaître davantage sur leurs préoccupations et leurs besoins. Une quarantaine de producteurs ont participé aux trois sessions d'échange tenues dans la région, ce qui leur a permis d'aborder plusieurs sujets, dont la mise en marché des veaux et les encans hebdomadaires, le mentorat et le développement d'un programme pour aider la relève à s'établir. Le Syndicat s'est aussi joint au Réseau Agriconseils pour présenter une conférence de Michel Lemelin, conseiller technique en production bovine. Au cours de la prochaine année, le Syndicat compte cibler des pistes d'action afin de répondre aux enjeux soulevés par les producteurs. ✕



## OUTAOUAIS-LAURENTIDES

### HUIT ANS DE DÉTERMINATION POUR DES RÉSULTATS PROBANTS!

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les producteurs de lait du Québec ont droit à 15 analyses mensuelles de la composition et de la qualité de leur lait, soit 11 de plus qu'auparavant. Ces données supplémentaires permettant une gestion précise de leur production, ils les doivent aux producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides.

Pendant près de huit ans, les producteurs du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau ont réclamé des analyses plus fréquentes, comme cela se fait en Ontario. Leur idée n'était pas bien reçue de la majorité des producteurs québécois. Il leur a fallu un certain temps pour réaliser que les réticences venaient de la crainte que cette mesure n'entraîne un coût additionnel pour les entreprises. Pourtant, aucun calcul sérieux n'avait été effectué.

Convaincus du bien-fondé de leur demande, ils se sont retroussés les manches et ont aiguisé leurs crayons. C'est donc avec une évaluation assez précise des montants en jeu qu'ils se sont présentés à leur assemblée semi-annuelle. Devant le constat que le coût de revient serait inférieur à 100 \$ par entreprise par année, la résolution a été adoptée et rapidement mise en application. ✕

## MONTÉRÉGIE

### VENTE DE BILLETS POUR LE GALA DES AGRISTARS

La Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra son 4<sup>e</sup> gala des Agristars le 6 avril prochain à l'Étoile Banque Nationale du Quartier Dix30, à Brossard. Le gala, qui accueille chaque année près de 300 personnes, est l'occasion de rendre hommage à des agriculteurs de la région dans diverses catégories. Le coût des billets est de 68 \$, taxes incluses. Pour réservation, contactez Guylaine Prud'homme au 450 774-9154 ou au 450 454-5115, poste 6221. ✕

### VAGUE DE SOLIDARITÉ POUR LA FERME J-M PAUL ET FILS

Quelques jours avant Noël, un beau cadeau de solidarité attendait les propriétaires de la Ferme J-M Paul et Fils touchée par les inondations récurrentes dans la baie Lavallière. Christian St-Jacques, président de la Fédération, et Sylvain Joyal, président du Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska, sont allés leur remettre un chèque de 5 700 \$. Ce montant a été amassé grâce aux administrateurs de la fédération régionale qui ont choisi de donner en totalité ou en partie leur indemnité journalière. La Fédération continue à amasser les dons et d'autres montants lui seront versés. ✕

### VOICI LE TEMPS DES AGA!

Au cours des prochaines semaines, les producteurs seront conviés aux assemblées générales annuelles (AGA) de leurs syndicats locaux. Une invitation sera envoyée à tous les producteurs, mais prenez note des dates des prochaines assemblées : 12 février (Haut-Saint-Laurent); 19 février (Beauharnois-Salaberry); 24 février (Jardins-de-Napierville); 25 février (Marguerite d'Youville); 8 mars (Vaudreuil-Soulanges); 10 mars (Roussillon et Vallée-du-Richelieu); 14 mars (Haute-Yamaska); 15 mars (Brome-Missisquoi et Vallée maskoutaine); 17 mars (Haut-Richelieu, Rouville et Maskoutains Nord-Est); 23 mars (Rivière Noire et Richelieu-Yamaska). Votre présence est importante! Pour plus d'information, vous pouvez consulter le [www.upamonteregie.ca](http://www.upamonteregie.ca) dans la section *Calendrier*. ✕

#### FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

#### MARS

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

LANAUDIÈRE

**PARTICIPEZ À L'AGA DE VOTRE SYNDICAT LOCAL**

La nouvelle année qui commence marque le début des assemblées générales annuelles (AGA). Au cours des prochaines semaines, les cinq syndicats locaux de la région vont convier tous les producteurs de Lanaudière à prendre part à la vie démocratique de leur organisation. C'est une occasion à ne pas manquer pour vous tenir informé des dossiers d'actualité, échanger avec vos pairs et vous exprimer sur les actions de votre syndicat local. Parmi les dossiers qui seront abordés, mentionnons la révision des programmes de sécurité du revenu, la fiscalité municipale et l'entretien des cours d'eau. Une invitation formelle vous sera acheminée, mais prenez note des dates des prochaines AGA : 17 février à Saint-Jean-de-Matha (du Nord); 25 février à Joliette (Kildare Lanaudière); 8 mars à Saint-Alexis-de-Montcalm (Achigan-Montcalm); 9 mars à L'Assomption (L'Assomption-Les Moulins); 10 mars à Saint-Norbert (d'Autray). ✕

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**MISE EN NOMINATION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION**

Conformément aux règles régissant la mise en nomination et l'élection du président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, les producteurs ou productrices agricoles qui désirent poser leur candidature au poste de président doivent obligatoirement remplir le formulaire d'intention de mise en nomination et le remettre en main propre au secrétaire ou à un employé de la Fédération avant le jeudi 24 mars 2016 à 16 h 30, aux bureaux de la Fédération. Le poste à pourvoir lors de l'élection à l'AGA du 18 avril 2016 sera pour un mandat de deux années. Le formulaire est disponible aux bureaux de la Fédération. ✕



CENTRE-DU-QUÉBEC

**PARTICIPEZ À L'AGA DE VOTRE SYNDICAT LOCAL**

Avec la nouvelle année, commence la saison des AGA de nos syndicats locaux. D'ici le mois de mars, les sept syndicats locaux de la région auront convié tous les producteurs du Centre-du-Québec à prendre part activement à la vie démocratique de leur organisation. C'est une occasion à ne pas manquer pour exprimer votre point de vue et échanger avec vos pairs. Une invitation formelle vous sera acheminée, mais prenez note des dates des prochaines AGA : 24 février (Drummond-Sud), 1<sup>er</sup> mars (Drummond-Nord), 3 mars (Nicolet), 15 mars (Bécancour). Les syndicats locaux de L'Érable, de Victoriaville et des Bois-Francs ont déjà tenu leur AGA respective. ✕

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**VIGILANCE SYNDICALE : VERS UNE ORGANISATION FORTE ET UNIE**

Les travaux du nouveau comité vigilance syndicale, dont le mandat principal est de redynamiser la vie syndicale dans l'ensemble de l'organisation, sont bel et bien amorcés. Les membres du comité ont d'abord ciblé les objectifs à poursuivre et défini les rôles de chacun (fédération, syndicat local, administrateurs et permanents). Le rapprochement avec les producteurs demeure une priorité et l'amélioration des communications est certainement un moyen précis pour assurer ce lien entre les agriculteurs et l'organisation. Le comité présentera au conseil d'administration (CA) de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec un premier rapport portant sur les grands constats qui ressortent de ces travaux. Une tournée des CA des syndicats locaux sera orchestrée avec l'un des premiers dirigeants et la personne ressource responsable de la vie syndicale à la Fédération. Tout sera mis en œuvre pour que les initiatives proviennent des syndicats et non l'inverse. ✕



**« TOUT L'MONDE PEUT ALLER VOIR AILLEURS »**

Voilà le thème qui a été abordé lors du 6 à 8 festif organisé par le Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec. La directrice des affaires économiques des Éleveurs de porcs a expliqué à la vingtaine de personnes présentes les nouveautés de la convention 2016-2019, qui entrera en vigueur le 7 février prochain et qui permettra entre autres aux producteurs de changer de lieu d'abattage par l'entremise d'ententes particulières. On souhaite ainsi introduire une forme de saine concurrence entre les acheteurs, ce qui, espérons-le, aura un impact sur les prix. ✕

ESTRIE

## AGA DES PRODUCTEURS DE CULTURES COMMERCIALES

L'assemblée générale annuelle (AGA) du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie aura lieu le 17 février prochain, à l'Hôtel Le Président, de Sherbrooke, à 10 h. Au programme de la journée : une conférence sur le transfert d'entreprise agricole, par Marc Fortin, économiste chez Desjardins, et une autre sur le seuil de rentabilité des exploitations en fonction du système de production, par Patrice Blais, de la Financière agricole du Québec, ainsi que par Ermin Menkovic, du ministère québécois de l'Agriculture.

Ce sera également l'occasion d'aborder les dossiers et les enjeux de l'heure, notamment l'avenir des programmes de sécurité du revenu agricole, et d'élire les représentants du Syndicat. Les producteurs concernés ont reçu l'avis de convocation par la poste. Votre présence est importante! ✕



Syndicat des producteurs  
de cultures commerciales  
de l'Estrie

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

## SOIRÉE BOVINE DE L'ESTRIE

Le jeudi 18 février prochain, dès 17 h, les producteurs de bovins de l'Estrie ont rendez-vous à la Salle Guy-Veilleux, de Cookshire-Eaton, pour partager un souper et entendre trois conférenciers. La vétérinaire Virginie Filteau, de Zoetis Canada, traitera de l'influence que peuvent avoir les éleveurs sur la perception qu'ont les consommateurs de l'industrie bovine. Jason Brock, conseiller technique à Opti Bœuf, parlera de l'alimentation des veaux à la dérobee. Quant au vétérinaire Antoine Bourgeois, de l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke, il abordera les soins à prodiguer aux veaux de la naissance au sevrage. Cette soirée sera aussi l'occasion de partager quelques bons trucs pour faciliter la gestion du troupeau dans un souci de bien-être des animaux. Pour en savoir plus, contactez la Fédération de l'UPA-Estrie. ✕

## UNE JOURNÉE DE SKI AU MONT ORFORD

La Fédération organise à l'intention des producteurs, de leur famille et de leurs employés une journée de ski au mont Orford. Cette activité, qui se tiendra le mardi 16 février, vous permettra de passer une journée agréable entre collègues et de fraterniser sur les pentes. Rappelons que cette journée est ouverte à l'ensemble des producteurs du Québec. Pour l'occasion, des ententes ont été négociées avec le mont Orford afin d'offrir des prix concurrentiels. Ainsi, des tarifs incluant le dîner, allant de 25 \$ à 65 \$ selon le forfait choisi, sont proposés à la clientèle agricole, avec location d'équipement ou leçon de ski. On peut réserver son forfait en remplissant le formulaire en ligne disponible sur la page Facebook de la Fédération de l'UPA-Estrie ou en communiquant avec Richard Danis à [rdanis@orford.com](mailto:rdanis@orford.com) ou au 819 843-6548, poste 8310. **C'est donc une invitation à tous, le mardi 16 février prochain.** ✕



ESTRIE

## OSEZ VOUS INSCRIRE AU CONCOURS 2016 DE L'ONMA

Productrices et producteurs de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie, faites valoir vos pratiques et vos réussites en vous inscrivant au concours de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA) avant le 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce concours prestigieux, organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), revient tous les cinq ans et vise à soutenir les efforts des propriétaires d'exploitations agricoles et à les encourager à se dépasser.

Le concours s'adresse aux producteurs propriétaires d'une entreprise agricole enregistrée au MAPAQ depuis au moins cinq ans, en date du 1<sup>er</sup> mai 2016. Il s'agit d'une occasion unique d'obtenir un regard extérieur et constructif au sujet de votre entreprise.

Au cours de l'été, les participants reçoivent la visite d'un jury composé d'experts du milieu, d'agronomes et de médaillés d'or de concours antérieurs. Ces personnes évaluent l'exploitation selon les critères suivants : la gestion de la production, la protection de l'environnement, le développement stratégique de l'entreprise, la gestion des ressources financières et humaines et le rayonnement social. L'inscription est gratuite. Un conseiller du MAPAQ vous aide même à remplir votre formulaire d'inscription.

Le gala régional et national de l'ONMA aura lieu à Sherbrooke à l'automne 2016, en présence du ministre de l'Agriculture.

Pour obtenir davantage d'information sur le concours de l'ONMA ou pour accéder aux formulaires d'inscription, consultez le [www.mapaq.gouv.qc.ca/onma](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/onma) ou contactez Christian Giroux au 819 820-3003, poste 4375. ✕

CENTRE-DU-QUÉBEC

MAURICIE

## VOYAGE AGRICOLE DANS LE MIDWEST AMÉRICAIN

Le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie organise un voyage à saveur agricole dans le Midwest américain du 11 au 16 juillet 2016. Au programme : visites d'entreprises agricoles et des compagnies Pioneer, Bunge et John Deere. Des activités à caractère touristique sont également prévues. Pour en savoir plus, veuillez contacter Stéphanie Forcier au 819 346-8905, poste 135. L'activité est réalisée en partenariat avec Semestrie, La Coop et William Houde. ✕



« C'est une vitrine incomparable pour faire rayonner des initiatives agricoles sur la place publique. »

— François Bourassa, président,  
Fédération de l'UPA-Estrie

## LA SAISON DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DÉBUTE!

Le début de l'année marque la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) des syndicats locaux et de plusieurs groupes spécialisés. Une invitation sera transmise à tous les producteurs, mais prenez note des dates des prochaines assemblées : 16 février (Syndicat des Chenaux), 17 février (Syndicat de Maskinongé), 21 février (Syndicat de Haute-Mauricie). La date de l'AGA du Syndicat de Mékinac reste à confirmer. Du côté des groupes spécialisés : 11 février (Syndicat des producteurs de bovins), 12 février (Agricultrices), 15 février (Syndicat des producteurs de cultures commerciales), 20 février (Relève agricole), 26 février (Les Producteurs de lait), 9 mars (Les Éleveurs de volailles), 21 avril (Syndicat des producteurs de bois). Au moment d'écrire ces lignes, la date de l'AGA des Éleveurs de porcs restait à confirmer. Pour connaître les détails de tous ces événements, consultez le Calendrier agricole sur notre site Web ([www.mauricie.upa.qc.ca](http://www.mauricie.upa.qc.ca)). ✕

### FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

### MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## PARTICIPEZ À LA GRANDE FÊTE ANNUELLE DE L'UPA DE LA MAURICIE!

C'est le 20 mars prochain qu'aura lieu l'AGA de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Événement gratuit et ouvert à tous les producteurs de la région, l'AGA est l'occasion pour vous de prendre part aux décisions concernant votre organisation et de participer aux différentes activités. Vous aurez également l'opportunité d'élire vos représentants.

Plusieurs surprises vous attendent. Vous recevrez, au début du mois de mars, votre invitation à cet événement. ✕

### MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



## TREIZE ANNÉES DE SUCCÈS POUR LA JOURNÉE GRANDES CULTURES

Pour une treizième année consécutive, le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la Mauricie présentait, en décembre, la Journée grandes cultures. Toujours très courue, cette activité a regroupé 61 participants. En plus de la traditionnelle présentation sur les perspectives du marché des grains, l'événement a été marqué par le thème de l'agriculture de précision.

## UN JOYEUX CONCOURS D'ENGRAIS VERT

Dans le but de promouvoir la culture des engrais verts, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Fédération de l'UPA de la Mauricie ont invité les producteurs de céréales à paille à une compétition amicale. Les règles étaient simples : les participants s'engageaient à ensemercer au moins un acre de trèfle dans une céréale à paille. Des 28 entreprises inscrites, 11 en étaient à leur premier essai. L'automne venu, les champs étaient évalués selon la densité et l'uniformité du trèfle.

Le dévoilement des entreprises gagnantes a eu lieu lors de la Journée grandes cultures. Cinq ont obtenu des résultats qui se sont démarqués : F. Massicotte et Frères (Saint-Prospère), Ferme Vallée-du-Parc (Shawinigan), Ferme Karine et François inc. (Yamachiche), Claude Rabouin et Danastar Holstein (Saint-Léon-le-Grand). Ces entreprises ont chacune remporté un forfait de 200 \$ à l'Auberge du lac Saint-Pierre ou au Baluchon. ✕



Champ en trèfle à la Ferme Karine et François inc. en octobre 2015.

## L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI PLANIFIENT TÔT!

Depuis maintenant huit mois, le projet de service d'accompagnement des producteurs en âge de céder leur entreprise se poursuit dans la région. Ainsi, un groupe d'ambassadeurs (producteurs et intervenants) est à l'œuvre afin d'identifier des propriétaires d'entreprises qui en sont à l'étape de planifier le retrait progressif de leurs activités agricoles. Déjà, en deux mois, l'objectif de rencontrer individuellement une vingtaine de propriétaires a été atteint. De plus, deux assemblées de cuisine qui ont eu lieu à Saint-Sévère et à Sainte-Anne-de-la-Pérade ont permis aux producteurs d'échanger sur le processus de transfert.

### DES CONSTATS

Les enjeux fiscaux constituent une préoccupation majeure chez tous ceux qui réfléchissent au futur de leur entreprise. C'est la raison pour laquelle les deux formations Agri-dîner offertes en décembre portaient sur cet aspect. Ces activités, qui ont connu un grand succès, ont permis aux participants de rencontrer un fiscaliste bien branché sur les réalités agricoles.

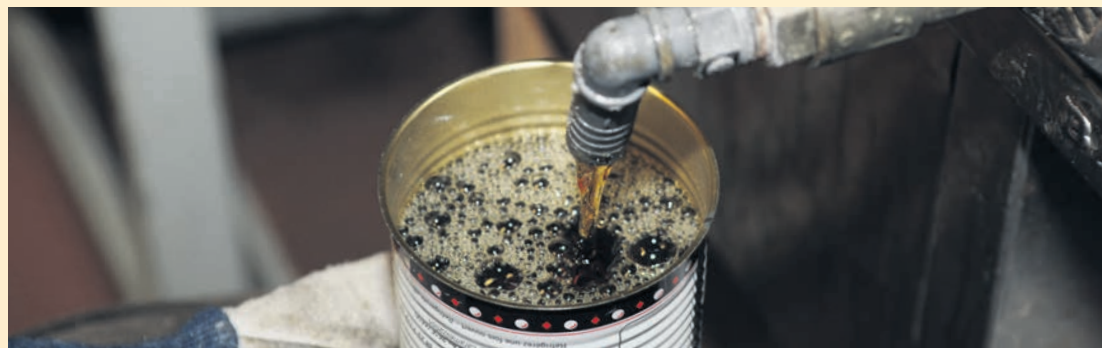
### LA CLÉ : DÉBUTER TÔT!

Le transfert entrepreneurial implique un processus de réflexion étalé sur plusieurs mois. Il vaut mieux commencer plus tôt que tard, consulter les bonnes personnes-ressources et utiliser les aides financières disponibles. Pour en savoir plus sur le Service d'accompagnement sur l'avenir des entreprises de la Mauricie, n'hésitez pas à communiquer – sans frais et sans engagement – avec la chargée de projet, Huguette Veillette, au 819 378-4033, poste 239. ✕

CHAUDIÈRE-APPALACHES

## L'ACÉRICULTURE AU MENU DU BRUNCH DES ETCHEMINS

Plus de 70 personnes ont participé au brunch-conférence organisé par le Syndicat de l'UPA des Etchemins, le 17 janvier au Manoir Lac-Etchemin. Les participants ont assisté à la conférence de Joël Boutin, du Club d'encadrement technique acéricole des Appalaches, sur les méthodes permettant d'éviter la production d'un sirop avec le défaut de saveur de bourgeon (VR5). En seconde partie, Pierre Lemieux, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Union des producteurs agricoles, a présenté une vidéo portant sur les 25 ans du plan conjoint des producteurs acéricoles et les retombées de la mise en marché collective dans ce secteur de production. ✕



## À LA RENCONTRE DES APPALACHES

Les 13 et 14 janvier 2016, le Syndicat de l'UPA des Appalaches a organisé deux journées-conférences à Disraeli et à East Broughton respectivement. Ces rencontres ont permis à la cinquantaine de participants d'échanger et d'apprendre sur des sujets aussi divers que les méthodes alternatives du travail du sol et les droits et règlements entourant le statut de producteur agricole. ✕

## RETOUR SUR LES AGA

### SYNDICATS DE LOTBINIÈRE-NORD ET LOTBINIÈRE-SUD

Le 11 décembre, à Saint-Agapit, le Syndicat de Lotbinière-Nord et celui de Lotbinière-Sud ont tenu simultanément leur assemblée générale annuelle. Dans Lotbinière-Nord, on en a profité pour dresser un bilan des activités de l'année : Journée portes ouvertes de l'UPA, atelier santé et sécurité au travail du printemps, rencontre des producteurs lors d'un brunch familial et visites d'industries. Dans Lotbinière-Sud, on a entre autres fait le point sur les démarches dans le dossier des ponts qui contraignent les activités agricoles et sur le projet éolien du mont Sainte-Marguerite. Les deux syndicats ont aussi abordé leurs dossiers communs, notamment l'entente Goûtez Lotbinière, le plan de développement de la zone agricole (PDZA) et les travaux de la Table UPA-MRC. En après-midi, les participants ont eu l'occasion de discuter des dossiers chauds de l'Union avec Paul Doyon, président régional. Des invités sont tour à tour venus présenter les projets de développement du Campus collégial de Lotbinière à Saint-Agapit et les programmes d'appui financier rattachés à l'offre de services-conseils. Daniel Samson a vu son mandat de président de Lotbinière-Sud renouvelé pour les deux prochaines années. Du côté de Lotbinière-Nord, soulignons l'entrée au poste de président de Denis Paquet, qui succède à Patricia Moreau. ✕

### SYNDICAT DE BELLECHASSE

L'assemblée générale annuelle du Syndicat de Bellechasse s'est déroulée le 9 décembre dernier, à Saint-Gervais, en présence d'une soixantaine de producteurs, dont plusieurs membres de la relève agricole. Des intervenants du Centre intégré de santé et services sociaux de la Chaudière-Appalaches sont venus parler de la détresse psychologique chez les producteurs agricoles. Par la suite, le président de la Fédération, Paul Doyon, a dressé un portrait des dossiers chauds de l'UPA. Deux résolutions ont été adoptées : une sur les délais excessifs à Hydro-Québec et l'autre sur les cotisations exigées lors d'une nouvelle adhésion au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Mentionnons que William Lemelin a été élu au poste de président, Louis-Philippe Roy au poste de vice-président et Alain Roy en tant que représentant des municipalités Saint-Vallier et Saint-Michel. L'assemblée a réservé une chaleureuse ovation au président sortant, Marcel Labbé, pour ses 20 ans d'implication dans le syndicalisme agricole. ✕



## ÉVÉNEMENT ANNUEL DE LA RELÈVE AGRICOLE

Les jeunes de l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale—Côte-Nord s'affairent à organiser la deuxième édition de leur banquet encan, qui se tiendra le 20 février prochain, à l'Espace Saint-Grégoire de Beauport. Les producteurs et leur famille sont invités à participer à cet événement d'envergure, qui met de l'avant le dynamisme des jeunes, les produits locaux et la concertation régionale entre les agriculteurs, les intervenants et les citoyens. Les fonds recueillis serviront à financer les activités de la relève. ✕

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					



Cent trente-cinq personnes étaient présentes lors de la première édition en 2014.

## FORUM POUR LA RELÈVE

En janvier dernier, une trentaine de producteurs, de jeunes de la relève et d'intervenants du monde agricole et municipal se sont réunis pour participer au Forum de la stratégie de développement de la relève agricole, organisé par la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord. S'inspirant des axes d'intervention et des préoccupations exprimées par les gens du milieu, notamment lors de l'élaboration des plans de développement de la zone agricole (PDZA) des sept territoires de la région, ce forum avait pour but d'élaborer une stratégie et de cibler des moyens de promouvoir les succès des jeunes de la relève actuelle et de favoriser de nouveaux projets d'établissement. Cet événement a permis aux acteurs de la région de s'entendre sur des actions communes et sur le rôle de chacun dans la réalisation de ces dernières. ✕

## À LA DÉCOUVERTE DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE

En novembre dernier, dans le cadre de la Semaine échanges-carrière de l'organisme Option travail, le centre d'emploi agricole de la Fédération accompagnait la stagiaire sénégalaise Mariame Dia, lors d'un séjour exploratoire en milieu agricole. Arrivée au Québec il y a quatre mois, Mme Dia désirent comprendre ce secteur d'emploi et ses opportunités. Durant son stage, elle a pu, entre autres, assister à une journée bovine et participer à deux visites d'exploitations, l'une à la Ferme DM Simard, de Sainte-Sophie-de-Lévrard, et l'autre à la Ferme Dubuc & Frères, de Sainte-Eulalie, dans la région du Centre-du-Québec. ✕



## LA COMMUNAUTÉ AGRICOLE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ SE RASSEMBLE

Plus de 80 producteurs et leur famille se sont réunis avec les élus municipaux en décembre dernier à l'occasion du premier dîner social qu'organisait le Syndicat de l'UPA de la Côte-de-Beaupré, à la Corporation du centre d'initiation au patrimoine – La grande ferme, de Saint-Joachim. Cette activité a permis aux agriculteurs d'échanger avec leurs élus municipaux dans un contexte social et festif. Les invités ont pu déguster un buffet mettant à l'honneur différents produits locaux, préparés spécialement par les producteurs de la Côte-de-Beaupré. ✕



## AGA DES SPÉCIALITÉS

Les producteurs de bovins tiendront leur assemblée générale annuelle (AGA) le mardi 16 février, à l'Hôtel Universel d'Alma, alors que les producteurs de lait se réuniront au même endroit le vendredi 11 mars. Les AGA commencent à 9 h 30. On vous y attend en grand nombre! ✕

### FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

### MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## FIERS PARTENAIRES DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS

Les Producteurs de lait du Saguenay—Lac-Saint-Jean sont partenaires de nombreux événements régionaux. En 2015, ils ont généreusement offert 12 000 \$ en produits laitiers à plus d'une douzaine d'organismes du milieu pour soutenir des activités locales. Ces contributions visent à encourager la consommation de produits laitiers d'ici, tout en faisant valoir leurs qualités et leurs valeurs nutritives. ✕

## REGARD VERS LE FUTUR

En novembre dernier, les membres du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA du Saguenay—Lac-Saint-Jean et plusieurs employés participaient à un lac-à-l'épaule afin de réfléchir sur les divers enjeux qui interpellent l'organisation. L'exercice a permis de fixer cinq orientations stratégiques qui guideront les actions de la Fédération au cours des prochaines années. Voici en bref les cibles retenues :

- ▶ Exercer un lobbying efficace auprès des différentes instances pour défendre les intérêts des producteurs;
- ▶ Accentuer la valorisation de la profession d'agriculteur dans nos milieux;
- ▶ Favoriser un dialogue plus régulier et plus ouvert avec les membres et entre ceux-ci;
- ▶ Développer une offre de services et de formations innovantes répondant aux besoins actuels et futurs des agriculteurs;
- ▶ Utiliser tous les moyens pertinents afin d'améliorer la communication de la Fédération.

Des comités composés d'administrateurs et d'employés suivront l'évolution de ces orientations et s'assureront que les actions mises en œuvre sont bien en lien avec les cibles stratégiques que s'est fixées la Fédération. ✕

## PRÉVENTION : LES SILOS À GRAIN DANS LA LIGNE DE MIRE

Au cours de la prochaine année, la Fédération entend poursuivre ses activités en prévention en s'attaquant aux problèmes des accidents liés aux silos à grains, un sujet qui s'est imposé de façon évidente à la suite des accidents recensés ces dernières années. Des présentations effectuées par des professionnels du milieu de la santé et sécurité du travail nous permettront d'informer les producteurs et de les sensibiliser à l'importance de la santé et de la sécurité dans leurs entreprises. Ces ateliers réuniront des administrateurs, des professionnels, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et des institutions de formation agricole de la région. Pour plus d'information, veuillez contacter Michael Thibeault au 418 542-2032, poste 230. ✕



## APPEL À TOUS – PORTES OUVERTES : FERMES RECHERCHÉES

Producteurs agricoles, votre métier vous captive? Vous souhaitez partager votre passion de l'agriculture avec le grand public? Vous avez envie de vivre l'expérience d'un événement d'une grande notoriété? L'Union est actuellement en recrutement de fermes hôtes dans toutes les régions du Québec pour la 14<sup>e</sup> édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec. L'événement aura lieu le 11 septembre 2016, de 10 h à 16 h. Pour plus d'information, communiquez avec votre fédération régionale. ✕

## PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC



### AGA DES SPÉCIALITÉS

Les producteurs de cultures commerciales de la région tiendront leur assemblée générale annuelle (AGA) à Rimouski le vendredi 19 février, alors que les producteurs de bovins s’y réuniront le mercredi 24 février et les producteurs de lait, le mercredi 9 mars. C’est un rendez-vous! ✕

FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	
7	8	9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	25	26
28	29						27	28	29	30	31		

### LA MATANIE EN TÊTE DE LISTE

Dans le cadre de la démarche À la rencontre des producteurs, les efforts des administrateurs de La Matanie portent leurs fruits. Le pourcentage sur leur thermomètre vient de faire un bond pour atteindre 80 % d’agriculteurs rencontrés, poussant ainsi leur syndicat local en tête de liste dans le Bas-Saint-Laurent. Les autres syndicats suivent la marche avec des résultats qui se situent entre 27 et 58 %. De grands pas ont été franchis dans les derniers mois, mais il ne faut pas s’arrêter là. Rappelons que cette opération vise à rencontrer tous les producteurs du territoire. Il s’agit d’une occasion privilégiée de les informer sur différents sujets d’actualité, de recueillir leurs commentaires, d’entendre leurs préoccupations et, en même temps, de mettre à jour leur dossier. ✕

### JOURNÉE SUR LA FISCALITÉ AGRICOLE

En janvier dernier, le Service de comptabilité et de fiscalité (SCF) de la Fédération de l’UPA du Bas-Saint-Laurent a invité les producteurs agricoles et forestiers et les membres de la relève à une demi-journée d’information sur la fiscalité agricole. Deux rencontres se sont ainsi tenues, l’une à Rivière-du-Loup, l’autre à La Pocatière. Marc St-Roch, coordonnateur du réseau SCF à la confédération, a fait le point sur les plus récents développements en fiscalité agricole, tandis que Jean-Luc Masson, du SCF de la Fédération, transmettait des informations pertinentes sur la gestion d’entreprise agricole. Un outil de planification à la retraite, décrivant notamment certains concepts fiscaux, a aussi été présenté aux producteurs. Pour en savoir plus, on peut contacter le SCF de la Fédération. ✕



### BEAU SUCCÈS POUR LE COLLOQUE CÉRÉALES À PAILLE ET CANOLA

Près de 140 producteurs et intervenants du monde agricole ont participé au colloque Céréales à paille et canola, en janvier dernier à Rivière-du-Loup. Sous le thème « Amener la rentabilité à la ferme... par la fertilisation », huit conférences étaient proposées et portaient sur une grande variété de sujets, dont les engrais organiques et minéraux, l’analyse de sol, les cultures et les technologies émergentes. D’après les commentaires recueillis, les participants ont grandement apprécié leur journée. Plusieurs d’entre eux ont indiqué qu’ils souhaiteraient que les contenus soient diffusés plus largement, de façon à ce que l’ensemble des producteurs puisse en bénéficier. ✕

### DES RENCONTRES QUI NOUS RASSEMBLENT

Dans le cadre d’un projet de coopération avec UPA Développement international (UPA DI), des stagiaires du Sénégal, du Mali et d’Haïti sont venus en novembre visiter des représentants de la Fédération. Ces rencontres, qui regroupaient élus et permanents, ont permis de faire connaître notre structure d’organisation et ses composantes. Les discussions ont aussi porté sur plusieurs sujets d’intérêt, dont l’accès aux terres, la relève agricole ainsi que la place des femmes au sein des organisations syndicales et du milieu. Les échanges ont permis de constater que, malgré nos réalités différentes, nos préoccupations sont similaires dans bien des cas. ✕



**ON DIT QUE LA COMPÉTITION REND MEILLEUR.  
À CONDITION DE GAGNER, ÉVIDEMMENT.**



**Le Ram 1500 EcoDiesel a l'habitude des victoires. Il a remporté le *Canadian Truck King Challenge*. Deux fois.** Compte tenu de son moteur EcoDiesel de 3 L, ce n'est pas surprenant. Ce moteur offre la **meilleure économie de carburant de sa catégorie**, soit aussi peu que **8 L/100 km sur route\***. Malgré cette faible consommation, il ne manque pas de puissance. Il offre **un couple de 420 lb-pi, le meilleur de sa catégorie<sup>1</sup>**, et une robuste **capacité de remorquage de 4 082 kg (9 000 lb)**.  
**Le Ram 1500 EcoDiesel. Il donne une tout autre signification à l'expression « gagnant-gagnant ».**

LE RAM 1500 2016 **ECO DIESEL** A REMPORTÉ LE PRIX DEUX ANNÉES DE SUITE

 **Canadian TRUCK KING Challenge**



**RAM**  
COMMERCIAL

**FCA**  
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

SERVICE DES PARCS DU CANADA

[fleet.fcacanada.ca/fr](http://fleet.fcacanada.ca/fr) 1 800 463-3600

\* Selon le segment des gros camions tel que défini par *Automotive News*. Cotes de consommation sur route 2015 d'*ÉnerGuide*. Les méthodes d'essai du gouvernement du Canada ont été utilisées. Votre consommation de carburant réelle peut varier en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Consommation de 11,3 L/100 km (25 mi/gal) en ville et de 8 L/100 km (35 mi/gal) sur route pour les modèles à haut rendement énergétique Ram 1500 Quad Cab 4X2 avec moteur V6 EcoDiesel de 3 L et transmission automatique à 8 vitesses. <sup>1</sup>Selon le segment des gros camions tel que défini par *Automotive News*. 420 lb-pi de couple à 2 000 tr/min.

# ENTREPRENDRE LA VOIE DE LA CROISSANCE



## AGRICARTE, FIÈRE PARTENAIRE DU PROGRAMME AVANTAGES DE L'UPA

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens, et ce, sans frais annuels.

[agricarte.ca](http://agricarte.ca)

 AgriCarte®

 **Desjardins**  
Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir

T-13662F (2016/01)